

PRÉSIDENCE

Le Président Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil des ministres avec plusieurs points inscrits à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, des projets de textes de loi ont été examinés, dont notam-

ment un projet de loi amendant et complétant la loi fixant les fêtes légales pour formaliser l'inscription de Yennayer (12 janvier) sur la liste des fêtes légales du pays et un projet de loi organique relative aux lois de finances.



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



www.dknews-dz.com

Jeudi 15 mars 2018 - 27 jounada al-thania 1439 - N° 1862 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - BAHREÏN
M. Medelci reçoit l'ambassadeur du Royaume du Bahreïn à Alger. **P. 24**

ALGÉRIE - ÉTHIOPIE
M. Benmeradi examine avec l'ambassadeur d'Ethiopie le développement des échanges commerciaux **P. 24**

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION FÉMININE, GHANIA EDDALIA, L'A AFFIRMÉ, MARDI À NEW YORK Promotion et protection des droits de la femme: l'Algérie attachée à toutes les résolutions onusiennes **P. 24**



LOGEMENT

Djelfa: Temmar préside une cérémonie de distribution de 4.279 logements de différentes formules

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a présidé, mardi au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid dans la ville de Djelfa, la cérémonie de distribution de 4.279 logements de différentes formules. Il s'agit de 3.499 logements sociaux répartis sur différentes communes (plus de 2.000 dans la ville de Djelfa), de 600 logements de location-vente (AADL), de 160 logements promotionnels aidés (LPA) et de 20 logements promotionnels publics (LPP). **P. 4**



PARLEMENT - ARMÉE
Le rôle de l'industrie militaire dans le soutien à l'économie nationale souligné à l'APN **P. 3**

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, MOHAMED AÏSSA, L'A AFFIRMÉ MARDI À M'SILA «Mobilisation des infrastructures des affaires religieuses pour la préparation des examens de fin d'année» **P. 5**

LE PR^È MESSAOUD ZITOUNI, COORDINATEUR NATIONAL DU PLAN CANCER, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS
DU LUTTE CONTRE LE CANCER
Le Pr^È Messaoud Zitouni insiste sur la prévention **P. 6**



SANTÉ

Comment dorment les enfants ? **P. 12-13**

ÉCONOMIE

INDUSTRIE
Formation aux métiers de l'automobile à Oran : un pas en avant vers la spécialisation **P. 7**

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (16^{ES} RETOUR): MC Alger - MFM FC (Nigeria) : 40.000 billets en vente à partir d'aujourd'hui au stade du 5-Juillet **P. 22**

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une casemate pour terroristes et deux bombes artisanales détruites à Boumerdès et Tizi-Ouzou **P. 3**

CONSEIL DE LA NATION

Reprise des travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué du conseil. Les questions

concerneront les secteurs du de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et des Ressources en eau, précise la même source.



CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER

Clôture de la manifestation Djouhra, touches féminines



Le ministre de la Culture, M. Azzeddine Mihoubi, présidera ce soir à partir de 19h à l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, la cérémonie de clôture de la manifestation «Djouhra, touches féminines» organisé par L'association culturelle El Hachemi Guerouabi.

COMMERCE

Benmeradi à Médéa

Le ministre du Commerce, M. Mohamed Benmeradi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Le ministre inspectera plusieurs projets et structures relevant de son département ministériel.



CE SOIR À LA SALLE EL MOUGAR

Hommage à Georges Moustaki

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), rendra hommage à Georges Moustaki, lors d'un concert prévu ce soir à partir de 19h à la salle El Mougar.



DU 12 AU 14 AVRIL AU CCO

Forum national de l'entrepreneuriat vert



La 1ère édition du Forum national dédié à l'entrepreneuriat vert se tiendra du 12 au 14 avril prochain au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO). «Initialement prévue pour le 18 mars, cette manifestation a été reprogrammée à la nouvelle date indiquée en raison du changement de l'établissement d'accueil de l'événement», a précisé le président de l'Association locale pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation (ASPEIN), Hassan Rachedi. «La réorientation vers le CCO permettra de répondre avec efficience aux nombreuses nouvelles demandes de participation exprimées par des professionnels et cadres du secteur de l'économie verte», a-t-il expliqué. En plus des opérateurs du secteur, quelque 60 associations et 35 clubs scientifiques en activité dans différentes wilayas du pays sont attendus au Forum, a fait savoir M. Rachedi. Cette première édition comprendra deux volets dédiés à l'économie circulaire et à l'Académie de l'entrepreneuriat», ciblant respectivement «la création d'un écosystème industriel pour la valorisation des déchets», et «le partage des expériences et des bonnes pratiques», a-t-il signalé.



Météo

	Max	Min
Alger	20°	11°
Oran	20°	11°
Annaba	23°	11°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	31°	15°

CACI

Journée d'information sur «La Bourse d'Alger»



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h, en collaboration avec la Bourse d'Alger, une journée technique sur «La Bourse d'Alger, mécanisme de financement alternatif pour les entreprises algériennes». Les mécanismes de financement d'une entreprise sont multiples et diversifiés, auxquels toute entreprise algérienne peut faire appel, à l'instar du financement bancaire classique, le recours aux fonds d'investissement, le leasing et l'introduction en bourse.

Horaire des prières

Jeudi 27 Jourmada al thania 1439

Fajr	05:26
Dohr	12:58
Asr	16:20
Maghreb	18:59
Isha	20:19



FORMATION PROFESSIONNELLE

Célébration de la Journée nationale des handicapés

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. Mohamed Mebarki, présidera ce matin au Centre de formation spécialisé pour personnes handicapées de Boumerdès, la cérémonie de célébration de la Journée nationale des handicapés.



LI AMNIKOUM

Emission consacrée aux conséquences des accidents de la route

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes handicapés, l'émission radio «Li Amnikoum» dédiée à la sécurité routière, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h sur la Chaîne 1, aux conséquences dramatiques des accidents de la route.

LE 31 MARS À LA GALERIE MOHAMED RACIM

Exposition de Noureddine Mokkedes

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 31 mars à la galerie d'art Mohamed-Racim, le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Noureddine Mokkedes intitulée «Les pixels dans la peinture». L'exposition se poursuivra jusqu'au 20 avril 2018.



CE MATIN AU CRASC D'ORAN

Journée d'étude sur «Les tribus algériennes de l'Oranie et son Sud»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 9h, une journée d'étude sur «Les tribus algériennes de l'Oranie et son Sud: Entre l'autorité de l'Emir Abdelkader et la nouvelle autorité coloniale (1830-1850)».



LE 17 MARS À L'EFTPA DE GHAZAOUET

Journée scientifique sur la lutte contre le cancer

L'Ecole de formation des techniques de pêche et d'aquaculture de Ghazaouet (Tlemcen), abrite samedi 17 mars, les travaux d'une journée scientifique régionale consacrée à la prévention et à la lutte contre le cancer. Parmi les thèmes qui seront abordés: L'épidémiologie des cancers, quelles stratégies locales pour la lutte et la prévention.

PARLEMENT - ARMÉE

Le rôle de l'industrie militaire dans le soutien à l'économie nationale souligné à l'APN

Les participants à la Journée parlementaire, organisée mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les industries militaires algériennes, ont mis en avant unanimement le rôle central de ces industries dans le développement et la consolidation de l'économie nationale, particulièrement en cette conjoncture, marquée par le recul des recettes des hydrocarbures.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette manifestation, M. Bouhadja a valorisé, "la politique clairvoyante adoptée visant à asseoir une industrie militaire nationale solide et développée, une orientation qui consolide le développement économique et permet à l'Algérie d'être un Etat souverain dans ses décisions et soutenu par la confiance de son armée et de son peuple".

Il a, à ce titre, indiqué que "la mise en place de l'industrie militaire et civile en Algérie découle de la concrétisation des valeurs de Novembre et de la consécration du slogan d'un Etat fort et sûr, porté par le président de la République, en vue de consolider le processus de paix et de stabilité, répondre aux besoins en matière de défense et contribuer à l'appui du tissu industriel, avec tout ce que cela induit en termes de réduction de la facture d'importations d'armes et d'équipements militaires".

Ces industries militaires locales sont à même d'épargner à l'Etat des réserves de changes à destiner aux besoins essentiels", a estimé le président de l'APN pour qui, ceci "traduit la stratégie de développement durable et conforte le processus des réformes globales que l'Etat veille à mettre en œuvre".

Evocant l'efficacité des partenariats conclus avec les pays frères et amis en matière d'industrie militaire et civile, M. Bouhadja a indiqué que ces partenariats permettent "d'acquérir les technologies de pointe, l'expertise et le savoir-faire en vue de développer les capacités de l'Armée nationale populaire (APN) et ses capacités matérielles et humaines pour faire face aux défis actuels et futurs".

Par ailleurs, M. Bouhadja a mis en avant les réalisations de l'ANP, notamment "l'évolution, la modernisation et le professionnalisme que connaît l'institution militaire en application des orientations du président de la République, en vue d'en faire l'une des armées puissantes en termes d'armement, d'organisation et l'opéranilité, afin qu'elle soit toujours un rempart solide pour le peuple et la patrie contre toutes formes des menaces qui ne cessent de prendre de l'ampleur jour après jour".

L'APN arrête le calendrier de ses séances plénières prévues du 20 mars au 5 avril

L'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté le calendrier de ses séances plénières, du 20 mars au 5 avril, consacrées au débat et au vote de 25 projets de loi, ainsi qu'aux questions orales des députés, lesquelles seront adressées aux représentants du gouvernement, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. Le communiqué précise que le bureau de l'APN s'est réuni sous la présidence de M. Said Bouhadja, pour arrêter le calendrier des séances plénières prévues pour la période allant du 20 mars

au 5 avril 2018, précise le communiqué. Ainsi, la séance du 20 mars (mardi) sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 portant Code de procédure pénale, alors que la journée du 21 mars (mercredi) sera consacrée à la présentation et au débat d'un projet de loi relatif à la protection des personnes physiques en matière de traitement de données à caractère personnel.

Après la séance consacrée aux questions orales (22 mars), l'APN poursui-

ra le 25 mars ses travaux en séance plénière consacrée au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 09-03 relative à la Protection du consommateur et à la répression des fraudes.

Quant aux journées du 26 (lundi) et 27 mars (mardi), elles seront consacrées au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ainsi que du projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage,

ajoute-t-on de même source. Ces cinq textes juridiques seront tous présentés au vote lors d'une séance plénière prévue pour le 03 avril 2018.

Par ailleurs et après finalisation du calendrier des séances plénières, le bureau de l'APN a procédé à la distribution d'un autre calendrier relatif aux rendez-vous d'installation de 107 groupes d'amitié parlementaire, au profit des membres qui les composent, lesquels ont été chargés des préparatifs nécessaires pour mener à bien la cérémonie installation.



JUSTICE

Un décret exécutif fixant les conditions d'accès et d'organisation de la profession de huissier de justice (JO)

Un décret exécutif fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession d'huissier de Justice ainsi que les règles de son organisation vient d'être publié au Journal officiel.

En vertu de ce décret, les candidats reçus au concours d'admission à la profession d'huissier de justice suivent une formation spécialisée d'une année qui comprend une formation pratique dans un office d'huissier de justice dont la durée est de dix mois et une formation théorique de deux mois.

La formation comprend des cours, des conférences et des travaux pratiques, alors que le programme de formation est fixé par arrêté du ministre de la Justice, garde des sceaux, après consultation de la Chambre nationale des huissiers de justice.

La formation est effectuée au niveau des établissements de formation relevant du secteur de la justice ou des autres institutions et établissements de formation en vertu de conventions qui sont conclues avec le ministère de la Justice et la Chambre nationale des huissiers de justice.

Selon le décret, la formation peut, également, être effectuée à distance par le biais des technologies de l'information et de la communication.

L'encadrement de la formation est, quant à lui, pris en charge par des enseignants choisis parmi les huissiers de Justice, les magistrats, les cadres du ministère de la Justice et les enseignants universitaires et les spécialistes dans les matières en relation avec les missions de l'huissier de justice.

Les stagiaires sont évalués au terme de la formation théorique et pratique, selon la même source qui précise que tout stagiaire ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20, est réputé admis.

La formation est sanctionnée par l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'huissier de justice, qui est délivré par le ministère de la Justice.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes et deux bombes artisanales détruites à Boumerdès et Tizi-Ouzou (MDN)

Une casemate pour terroristes et deux bombes artisanales ont été détruites mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Tizi-Ouzou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 13 mars 2018 à Boumerdès et Tizi-Ouzou (1ère Région militaire), une casemate pour terroristes et deux (2) bombes de confection artisanale", précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont saisi, à Tamanrasset et Bordj Badj Mokhtar (6ème RM), deux (2) camions, un véhicule tout-terrain, trente-six (36) tonnes de denrées alimentaires et 2.100 litres de carburant, tandis qu'à Biskra et El-Oued (4ème RM), d'autres détachements ont intercepté deux (2) contrebandiers et saisi deux (2) camions, 32,5 quintaux de tabac et 9.240 unités de différentes boissons".

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Ghardaïa (4ème RM) et Béchar (3ème RM), deux (2) narcotrafiquants en possession de dix-sept (17) kilogrammes de kif traité", ajoute la même source.

ADMINISTRATION

L'ONSP soumettra son rapport annuel 2017 au président de la République "cette semaine"

Le projet de rapport annuel 2017 de l'Observatoire national du service public (ONSP) sera soumis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "dans le courant de la semaine", a indiqué mardi le président de l'organe, Abdelhak Saihi.

Le projet de rapport annuel 2017 de l'Observatoire national du service public a été approuvé mardi par les membres de l'organe et sera soumis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le courant de la semaine, a précisé M. Saihi dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de la session ordinaire de l'ONSP à l'Ecole nationale d'Administration Moulay Ahmed-Medeghi.

Le rapport porte notamment sur les efforts consentis par les services publics en matière de ressources humaines et en faveur de l'amélioration du service public, a-t-il ajouté.

Le rapport qui relève "certaines difficultés rencontrées par les citoyens en matière d'accès au service public" présente des "propositions pour améliorer le service public et rapprocher les citoyens de l'administration, a souligné le responsable.

Le projet de rapport qui a été présenté par le conseiller auprès du ministre de l'Intérieur et coordonnateur auprès de l'ONSP, Loucif Ahmed, propose l'élaboration d'un nouveau texte réglementaire régissant la relation entre l'administration et le citoyen, le texte en vigueur n'étant plus adapté au contexte actuel.

Il propose également "la création d'un organe de veille juridique auprès du Premier ministre chargé de suivre la cohésion juridique et de vérifier la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires" outre "la promotion du service public par une politique de numérisation". Le rapport insiste aussi sur "la révision des dispositions du décret 16-03 du 7 janvier 2016 portant installation de l'ONSP en vue de renforcer ses activités pour simplifier les procédures administratives et moderniser le service public.

Au titre des solutions visant à améliorer le rendement des administrations publiques, le rapport propose "l'informatisation des différentes procédures administratives, la formation des agents publics dans le domaine de la communication, le renforcement du contrôle et l'ouverture des voies de recours au profit des citoyens dans le cadre de la consécration des principes de l'Etat de droit".

APS

LOGEMENT

Djelfa: Temmar préside une cérémonie de distribution de 4.279 logements de différentes formules

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a présidé, mardi au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid dans la wilaya de Djelfa, la cérémonie de distribution de 4.279 logements de différentes formules.

Il s'agit de 3.499 logements sociaux répartis sur différentes communes (plus de 2.000 dans la ville de Djelfa), de 600 logements de location-vente (AADL), de 160 logements promotionnels aidés (LPA) et de 20 logements promotionnels publics (LPP).

Selon les explications fournies au ministre, beaucoup d'unités seront distribuées cette année dans la wilaya de Djelfa afin de répondre à la demande croissante de logements.

Il s'agit de 11.069 logements sociaux, de 1.000 unités dans le cadre de l'éradication du logement précaire et de 600 logements AADL.

Concernant la formule LPP, le ministre a fait savoir que 1.270 unités en cours de réalisation inscrites au titre de 2013 "nécessitent une révision des échéanciers avec les promoteurs pour pouvoir être livrées".

Quant à la formule de la location-vente (AADL), M. Temmar a précisé que la wilaya de Djelfa, qui compte 4.179 demandes, a bénéficié d'un programme de réalisation de 1.700 unités auxquelles s'ajouteront 1.550 unités au titre de 2018. Il ne restera ainsi à combler que 929 unités.

La mise à disposition d'as-siettes par les autorités locales pour la réalisation de projets

AADL permettront à la wilaya de bénéficier de 500 unités, a ajouté le ministre, promettant d'inscrire les 300 unités manquantes dans la wilaya dès l'achèvement de l'enquête nationale.

Compte tenu de la vocation agricole de la wilaya de Djelfa et de son expansion urbaine, cette dernière a bénéficié de 500 aides pour l'habitat rural, auxquelles s'ajoute le programme 2018 portant réalisation de 2000 unités de logement, a rappelé le ministre, faisant état d'un autre quota de 500 aides à venir.

Evocuant l'importance des lotissements sociaux pour cette wilaya, M. Temmar a révélé qu'une enveloppe de 750 millions DA sera allouée à l'aménagement des lotissements, qui seront créés au profit de sa population, en sus des efforts déployés dans ce sens, notamment l'apport du Fonds de développement des Hauts plateaux et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL).



À terme de cette présentation qui a mis en exergue "l'absence de projets non lancés dans la wilaya de Djelfa", le ministre s'est félicité des efforts consentis par les pouvoirs publics pour la prise en charge des besoins des citoyens.

M. Temmar avait entamé sa visite dans la wilaya par la ville de Ain Oussera (100 km au nord) où il a inspecté le projet de réalisation de 400 logements de type location-vente (AADL) et écouté les préoccupations des citoyens, notamment les jeunes qui ont insisté sur l'augmentation des quotas de logement social et la création de lotissements sociaux. Le ministre a inspecté en outre le chantier de réalisation de 100 autres unités dans la commune de Hassi Bahbah. Le ministre s'est rendu à la zone industrielle de la ville de Djelfa pour s'enquérir de l'activité d'une unité industrielle de matériaux de construction, où il a s'est félicité de cet investissement, exhortant les propriétaires à œuvrer davantage pour garantir des produits de qualité.

Lors d'une conférence de presse animée au terme de sa visite, le ministre a salué les entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les entrepreneurs assurant la concrétisation des différents programmes d'habitat, mettant en avant l'émergence de nouvelles unités de production des matériaux de construction.

TOURISME

Mermouri appelle les artisans à développer le produit artisanal pour atteindre l'excellence et l'exportation

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri a appelé, mardi à Alger, les artisans à intensifier les efforts pour développer le produit artisanal afin d'atteindre l'excellence et la qualité" et partant, s'orienter vers l'exportation.

Président l'ouverture de la 22e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel, M. Mermouri a mis l'accent sur l'impératif "d'améliorer le niveau de la production artisanale pour contribuer au développement économique", indiquant que "les recettes de ce secteur dans le produit national brut s'élèvaient à 254 milliards de DA".

Rappelant le soutien de l'Etat aux artisans dans le cadre du Fonds spécial de soutien et de promotion de l'artisanat et l'affectation de 50% du projet des locaux du président de la République à leur profit eu égard au rôle du secteur dans la lutte contre le chômage à travers la création de 900.000 postes d'emploi", le ministre a préconisé la protection de certains produits d'artisanat "menacés de disparition d'autant qu'ils sont une partie intégrante de notre patrimoine culturel et civilisationnel".

A ce propos, le premier responsable du secteur a estimé nécessaire "la création et la réactivation des organisations professionnelles notamment dans la production du cuir, de la poterie et du cuivre, outre le renforcement de la formation continue pour encourager les talents et l'innovation".

Dans ce cadre, le ministre a fait état de l'organisation d'une session de formation le 20 mars au profit des femmes artisanes afin de leur permettre d'accéder à l'entre-

preneurat et d'être compétitives pour s'orienter vers l'exportation.

D'autre part, le ministre a appelé les porteurs de projets touristiques à consacrer des espaces et des locaux à la promotion et la commercialisation du produit artisanal dans les établissements hôteliers, saluant dans ce sens la bonne qualité du produit traditionnel exposé dans ce salon notamment en termes de design et d'art.

Organisée par l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel sous le thème "L'Artisanat, un appui à une économie durable" jusqu'au 19 mars, cette exposition vise à faire connaître l'amélioration sensible de la qualité du produit d'artisanat deux essentiellement aux programmes de formation initiés par le secteur au profit des artisans notamment dans le domaine du design et à créer une dynamique d'échange de connaissances et de compétences entre les artisans algériens et ceux étrangers.

Cette édition étant aussi une occasion pour mettre en exergue "l'importance et le rôle du secteur dans le développement économique et la création de postes d'emploi permanents".

Il s'agit également de la sensibilisation des instances concernées sur "la nécessité de renforcer et promouvoir la formation au profit des artisans en vue d'améliorer



la qualité, d'atteindre l'excellence et l'innovation pour moderniser le produit et le design et préserver certains métiers menacés de disparition à l'image du tissage et de la céramique".

Le nombre d'artisans participants à ce salon s'élève à 72 artisans représentant 11 pays à savoir la Tunisie, l'Inde, le Pakistan, la Palestine, le Sahara Occidental, la Mauritanie, le Niger, le Mali, l'Egypte et le Sénégal, outre la participation de 317 artisans et 20 associations artisanales et des institutions relevant du secteur de l'artisanat et du secteur public et privé.

Des conférences sont prévues en marge de cette édition à travers lesquelles il sera abordé le rôle de l'artisanat traditionnel au service de l'hôtellerie et de l'importance d'introduire le commerce de l'artisanat dans le monde numérique.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A AFFIRMÉ MARDI À M'SILA «Mobilisation des infrastructures des affaires religieuses pour la préparation des examens de fin d'année»

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé mardi à M'sila la nécessité de "mobiliser les infrastructures relevant de son département au niveau des wilayas pour la préparation des examens scolaires de fin d'année".

Au second jour de sa visite entamée la veille dans la wilaya l'ayant conduite aux communes de Ouled Addi Lekbala, Brahoum, Magra et Dehahna, le ministre a recommandé de réserver les structures de son département dont les écoles coraniques et les centres culturels islamiques à la révision des élèves devant passer les examens de fin d'année en les "maintenant ouvertes durant les heures de nuit".

Cette mesure contribuera à assurer l'ouverture de ces structures sur leur environnement en faisant à la fois de ces lieux des espaces de récitation du Coran et de lecture diverse, a considéré le ministre.

A Barhoum, le ministre a ordonné la démolition d'une école coranique réalisée en 2008 mais restée inexploitée en raison des fissures apparues sur l'édifice.

Sur place, le ministre a précisé que les informations parvenues à son département indiquent que la restauration de cette école coûterait 60 millions DA alors que la construction d'une école neuve nécessite 63 millions DA.

M. Aïssa a aussi affirmé que la reconstruction se fera selon un montant financier impliquant son ministère, la wilaya et les dons de mécènes.

Il a aussi préconisé d'exploiter tous les espaces des écoles coraniques pour



des cours pédagogiques, l'internet, la lecture et la récitation du Coran.

Concernant la décoration des mosquées, M. Aïssa a souligné la possibilité de recourir à des compétences étrangères car, a-t-il estimé, "le décor des mosquées doit refléter la dimension nationale puisée de l'architecture maghrébine traditionnelle".

Il a en outre préconisé "d'éviter l'enseignement du coran avec le langage des signes en l'absence d'enseignants spécialisés".

Le ministre a assisté la nuit de lundi à mardi à la 6ème cérémonie de mariage collectif de 240 jeunes initiée par le conseil de wilaya "Souboul El Khayrat" et appelé à la généralisation de l'expé-

rience à l'échelle nationale. Il a également présidé la cérémonie finale du concours "El Maher" de récitation du Saint Coran organisé par l'Académie de la société civile et remporté par Hadj Bentjoudi de M'sila et Brahim Bendjilali de Réleziane. Au second jour de sa visite à la wilaya, le ministre a également inauguré des mosquées à Barhoum, Ouled Addi Lekbala et Magra.

Le centre de transit durant la Guerre de libération de Guetatcha dans la commune de Dehahna, le ministre a notamment visité une exposition d'anciens manuscrits détenus par des particuliers.

Il a appelé à l'occasion à numériser ces importants documents et à préserver les copies originales.

Mme Zerouati annonce à Constantine l'organisation du Prix du président de la République de la ville verte

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a annoncé, mardi à partir de Constantine, l'instauration du "Prix du président de la République de la ville verte". La finale du concours de la ville verte sera "organisée le 25 octobre prochain", a souligné la ministre au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, mettant l'accent sur l'importance de ce concours devant constituer une "motivation et un encouragement pour toutes les villes pour se mettre en valeur et embellir le cadre de vie des citoyens". Le jury de ce concours sera installé



"dans les jours à venir pour arrêter tous les détails et conditions régissant cette compétition", a ajouté la ministre, qui a rappelé les efforts déployés par son département pour concrétiser le programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'agissant du développement durable dans son volet lié à l'environnement notamment. Les prêches du vendredi prochain seront consacrés aux sujets de l'environnement et espaces verts, a annoncé Mme. Zerouati, affirmant que la réussite du défi d'un environnement adapté et sain ne peut avoir lieu "sans

l'implication de tous à commencer par le citoyen". Dans ce sens, la ministre qui a rappelé que l'objectif du gouvernement portant création de villes intégrées du point de vue environnemental no-

tamment, a mis en exergue l'apport de l'éducation environnementale ciblant les tout petits les considérant comme le "maillon fort du processus national de l'amélioration environnementale".

JUSTICE

Un décret exécutif fixant les conditions d'accès et d'organisation de la profession de notaire (JO)

Un décret exécutif fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession de notaire et les règles de son organisation vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Le décret stipule que les candidats reçus au concours d'admission à la profession de notaire suivent une formation spécialisée d'une année, qui comprend une formation pratique dans un office de notaire dont la durée est de dix mois et une formation théorique de deux mois.

La formation comprend des cours, des conférences et des travaux pratiques,

alors que le programme de formation "est fixé par arrêté du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, après consultation de la chambre nationale des notaires".

La formation est effectuée au niveau des établissements de formation relevant du secteur de la justice ou des autres institutions et établissements de formation en vertu de conventions qui sont conclues avec le ministère de la Justice et la Chambre nationale des notaires.

La formation peut également être effectuée à distance par le biais des technologies de l'information et de la

communication. L'encadrement de la formation est, quant à lui, pris en charge par des enseignants choisis parmi les notaires, les magistrats, les cadres du ministère de la Justice et les enseignants universitaires et les spécialistes dans les matières en relation avec les missions du notaire. Les stagiaires sont évalués au terme de la formation théorique et pratique et est réputé admis, tout stagiaire ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

La formation est sanctionnée par l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle du notariat, délivré par le ministère de la Justice.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES, FATIMA-ZOHLA ZEROUATI, L'A SOULIGNÉ MARDI À CONSTANTINE
"Le secteur de l'environnement œuvre dans le cadre de la démocratie participative pour des résultats probants"

Le secteur de l'environnement œuvre dans le cadre de la "démocratie participative" pour permettre des résultats "probants et tangibles sur le terrain", a souligné mardi à Constantine la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati.

Dans un point de presse à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya, Mme Zerouati a affirmé que tous les projets qui seront lancés par son département se feront conformément aux principes de la "démocratie participative impliquant directement et inéluctablement le citoyens".

Mettant en avant les efforts déployés par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en matière de formation et de sensibilisation pour un développement durable dans tous les secteurs notamment celui de l'environnement, la ministre qui a rappelé les efforts et les opportunités offertes par l'Etat pour favoriser l'investissement dans le domaine environnemental a appelé les jeunes en particulier à s'inscrire dans cette démarche.

Le secteur de l'environnement tend à se diriger vers "le caractère commercial et économique", a souligné la ministre, qui a fait part de l'importance du projet pilote national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés devant être lancé prochainement à partir de Constantine.

Dans ce sens, la ministre a rappelé que depuis 15 ans plus de 2.000 décharges anarchiques ont été éradiquées à travers le pays, d'où l'importance, a-t-elle ajouté, "d'accompagner cet effort par un investissement efficace en la matière pour permettre le perfectionnement du rendement des centres d'enfouissement techniques (CET)".

Abordant le problème de traitement de le lixiviat (liquide résiduel provenant de traitement des déchets NDLR), soulevé dans plusieurs CET du pays en particulier dans celui de Bougharb, dans la commune de Benbadis (Constantine), la ministre a indiqué que son département œuvre à trouver des solutions "radicales" à cette contrainte technique.

Par ailleurs, la ministre a annoncé l'ouverture partielle du parc du Bardo, "d'ici au mois de Ramadhan prochain", précisant que ce projet d'envergure aura un impact certain sur l'élimination des fléaux sociaux notamment la violence en milieu juvénile.

Sur place, la ministre a affirmé que des discussions étaient en cours pour trouver les solutions aux problèmes techniques (glissement de terrain) entravant l'avancement de ce projet lancé en 2014.

Le cours de sa visite, la ministre a inspecté entre autres, le projet de réalisation jardin citadin de Zouaghi devant être réceptionné en mois de novembre prochain, inauguré la direction de l'environnement et inspecté le centre de tri du 13ème kilomètre et une unité de transformation de déchets de statut privé implanté à Oued H'mimime.



Ce forum
est sponsorisé
par la CNEP
BANQUE

LE PR MESSAOUD ZITOULI, COORDINATEUR NATIONAL DU PLAN CANCER, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Pr Messaoud Zitouni insiste sur la prévention

La partie financière n'est pas le seul moyen qui permet d'endiguer le mal du cancer. Il faut organiser et former les acteurs concernés, afin de mieux assumer leurs responsabilités médicales et professionnelles.



Amar CHEKAR

Mettant la prévention et le dépistage au centre du Plan national de la lutte contre le cancer qui enregistre un nombre de 45 000 nouveaux cas chaque année, le Pr Messaoud Zitouni, chirurgien qui n'est plus à présenter appelle à la mise en place d'une nouvelle stratégie politique en matière de lutte contre le cancer. « L'Etat a donné tous les moyens nécessaires pour endiguer cette maladie mortelle, mais, malheureusement, le résultat ne suit pas sur le terrain pour plusieurs raisons », a-t-il déploré hier, lors de son passage au Forum DK News.

Accompagné du Pr Abid Mourad, chef de service de chirurgie CAC de Batna, ainsi que Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie (SAP), Pr Zitouni a souligné d'emblée la nécessité d'adapter la stratégie de lutte contre le cancer dans un cadre global, tout en mettant en cause la responsabilité individuelle et collective. Il est temps de jeter un pont avec le secteur de l'éducation, afin de développer l'éducation préventive au niveau de la tranche d'âge 12 à 15 ans et plus,

afin de mieux prévenir d'améliorer le système de santé.

Remettant en cause le modèle de la consommation quotidienne qui se répercute négativement sur la santé, le Pr Zitouni, n'a pas manqué de pointer le doigt sur la dégradation de l'environnement qui favorise l'émergence de plusieurs virus et facteurs de propagation des maladies chez les individus.

La mauvaise alimentation transforme le comportement des personnes au point de négliger leurs propres sanités. Situant le danger qui suit les patients pour les hommes à partir de 60 ans et de 57 ans pour les femmes, l'invité du Forum a révélé que le programme de lutte contre la prostate a donné des résultats assez importants, et ce, contrairement aux femmes, dont le résultat reste plus faible, en raison du cancer des seins qui frappe une grande frange de femmes en Algérie et dans le monde. Déplorant le comportement des individus qui sont à l'origine de la propagation de cancer, l'initiateur du Plan national de lutte contre le cancer, n'a pas lésiné pour déclarer ouvertement qu'il faut aller dans le sens du change-

ment des mentalités, afin d'avancer et améliorer le service médical. « L'Etat a mis en place des lois qui interdisent le tabac dans les places publiques. Mais, concrètement, on ne voit pas l'application sur le terrain. La politique de lutte contre le tabagisme qui enregistre un taux de 70% dans le cancer est très faible », a-t-il regretté.

Le prix du paquet de cigarettes a été estimé à 1000 DA en Australie, alors que le prix d'un paquet de cigarette est de 200 DA en Algérie.

La partie financière n'est pas le seul moyen qui permet d'endiguer le mal. Il faut bien organiser et former les acteurs concernés, afin de mieux assumer leurs responsabilités médicales. S'exprimant avec des arguments scientifiques et loyaux, tout en faisant appel aux expériences des pays développés dans le secteur médical, le Pr Zitouni, n'a pas hésité à déplorer l'égoïsme des médecins qui travaillent en solo au lieu de travailler en concertation globale qui a mis en place l'ensemble des voies et moyens et travailler dans un cadre interdisciplinaire pour lutter de manière efficace et continue contre le cancer qui ne pardonne pas.

Des charlatans proposent leurs services à 400.000 DA/patient

Pr Zitouni n'a pas manqué d'éveiller l'intelligence citoyenne, afin de ne faire confiance qu'aux médecins. Les médecins ont la responsabilité médicale et morale vis-à-vis des patients. Contrairement aux charlatans qui profitent des situations et de l'ignorance et autres faiblesses, et qui arnaquent les patients. Voilà pourquoi l'Etat assure le traitement des maladies cancéreuses. « On ne peut demander à un patient de payer 400.000 DA. L'Etat assure la gratuité des soins. Même s'il y a quelques points faibles, on peut toujours y remédier », a-t-il soutenu en réponse à une

question qui porte sur le remboursement des frais au niveau de la CNAS. De son côté, Pr Abid Mourad, chef de service de chirurgie du Centre algérien du cancer (CAC) venu de Batna pour apporter une valeur ajoutée au secteur médical, a souligné que le centre de Batna accueille les patients de toutes les wilayas. Les RDV réservés aux patients ne dépassent pas 1 mois. Par ailleurs, Dr Abid a déploré le manque des consommables qui répondent aux besoins des médecins et du centre de manière générale.

AC

80% des cancers seraient causés par des facteurs liés à l'environnement et à l'alimentation

Plus de 80% des cancers qui se manifestent chez l'être humain seraient causés par des facteurs liés à la pollution, au tabac et aux changements des habitudes alimentaires. Une grande partie de ces cancers pourrait être évitée avec une bonne hygiène de vie, une alimentation saine et un peu d'exercice. « La lutte contre la progression de la maladie passe par le changement du comportement individuel et social », a indiqué le Pr Messaoud Zitouni. Le cancer existait avant mais il n'était pas aussi répandu car l'espérance de vie était inférieure à

celle d'aujourd'hui. C'est une maladie essentiellement du sujet âgé (au-dessus de 60 ans pour l'homme et 57 ans pour la femme).

La transition épidémiologique qui s'est opérée depuis l'indépendance avec la disparition des maladies transmissibles et l'apparition de nouvelles maladies non-transmissibles, l'augmentation de l'espérance de vie et l'amélioration du système de santé ont contribué à la progression de la maladie. Pour y faire face, l'Etat a déployé beaucoup d'efforts, notamment sur le plan financier. Le Plan cancer, tracé

par les plus hautes autorités de l'Etat, coordonne les efforts visant à lutter contre la progression de la maladie. « L'Algérie est l'un des premiers pays, économiquement comparables, à adopter un plan cancer. Il a été adopté par le Conseil des ministres du 24 mai 2015, ce qui lui confère une valeur institutionnelle incomparable. Toutes les étapes de la mise en œuvre de ce plan sont sanctionnées par des rapports réguliers transmis aux plus hautes autorités de l'Etat », a souligné le Pr Zitouni.

RR



CENTRE ANTI-CANCER DE BATNA Des rendez-vous pour la radiothérapie en 1 mois

Epargné du problème des rendez-vous «récurrent» qui se pose depuis longtemps au niveau d'Alger, le Centre anti-cancer de la wilaya de Batna, propose à ses patients atteints de cancer, des rendez-vous pour la radiothérapie ne dépassant pas un mois alors qu'en chirurgie les délais d'attente varient entre 20 et 30 jours à partir de la première visite du patient.

« Ces résultats positifs ont été obtenus grâce aux moyens techniques et humains mis à notre disposition mais également grâce au caractère régional du centre », a indiqué hier le Pr Mourad Abid, chirurgien chef du service oncologie au Centre anti-cancer de Batna.

L'éminent spécialiste qui a mis en exergue le saut quantitatif et qualitatif réalisé en matière de prise en charge du cancer dans le pays (que ce soit en nombre de nouveaux centres ouverts ou bien des moyens et techniques utilisés), a avoué qu'il reste un effort supplémentaire à faire sur le plan organisationnel, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en consommables, pour assurer la pérennité et l'efficacité du Plan cancer.

RR

**PR FARID BENHAMDINE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
ALGÉRIENNE DE PHARMACIE
«60% des médicaments
importés ou distribués
par le PCH sont destiné
au traitement du cancer»**

Plus de 60% des médicaments importés ou distribués par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), sont destinés au traitement des différents types de cancer, a affirmé hier le Pr Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie. L'invité du Forum a souligné que le budget réservé à l'achat des médicaments a été multiplié par dix (10) au cours de ces dix dernières années et une grande partie de ces ressources financières a été orientée pour l'achat des anticancéreux. « Un énorme effort a été fait par les pouvoirs publics pour assurer la disponibilité des médicaments en Algérie et pourtant on trouve toujours des personnes qui ne sont pas satisfaites de résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui », a souligné le Pr Benhamdine qui a indiqué au passage que le coût du traitement annuel d'un seul patient atteint de cancer peut atteindre ou dépasser les 40 000 euros. L'intervenant qui a émis plusieurs recommandations pour améliorer la prise en charge médicale des patients notamment en ce qui concerne le choix des traitements, a exprimé le souhait de prendre part aux réunions de concertations pluridisciplinaires organisées par le comité national de pilotage et de suivi du Plan cancer afin de permettre aux pharmaciens d'apporter leur expertise et participer à la rationalisation des dépenses en offrant les meilleurs traitements au meilleur prix. Le Pr Benhamdine a plaidé également pour l'introduction de cours de pharmaco-économie dans le programme de formation des pharmaciens pour renforcer leur capacité d'analyses et d'action.

RR

INDUSTRIE

Formation aux métiers de l'automobile à Oran : un pas en avant vers la spécialisation

La formation des profils qualifiés dédiés aux métiers de l'automobile au niveau du centre de formation professionnelle d'Oued Tlélét et de l'institut de formation d'Es-Sénia, dans la wilaya d'Oran, a franchi un premier pas dans la spécialisation.

"C'est un début certes difficile mais prometteur", soutiennent les responsables locaux du secteur de la formation professionnelle, appelant à l'adaptation des spécialités aux besoins socio-économiques de la wilaya, futur pôle de l'industrie automobile ainsi qu'à la réflexion sur la mise en place de centres d'excellence pour rendre attractives ces métiers de l'automobile.

"Le terrain est fertile.

Il faut créer des centres d'excellence pour la filière automobile", assure le directeur général pour le développement de l'apprentissage et de la formation continue, Abdelkader Touil qui appelle à la formation des techniciens supérieurs et ingénieurs avec en prime l'implantation des laboratoires de recherche.

"Les retombées ne peuvent être que positives", fait-il remarquer.

"L'industrie automobile est un pilier de l'économie.

Le nombre d'emplois directs sera considérable notamment avec la multiplication des constructeurs, l'installation des équipementiers dans le pays et l'émergence des sous-traitants", a soutenu le directeur local de la formation professionnelle, A. B. d. l. k. a. d. e. r. Belbekouche.

Les dispositifs de formation des profils qualifiés mis en place au niveau du CFP d'Oued Tlélét et de l'INSFP d'Es-Sénia permettent de former une main d'œuvre qualifiée.

Actuellement, 90 stagiaires sont en formation à l'INSFP d'Es-Sénia pour être diplômés, après 30 mois, en tant que techniciens supérieurs dans la maintenance des véhicules légers, a déclaré la directrice générale.



de l'établissement, Mme Fatima Sahouli. Elle a expliqué que l'institut est un établissement-pilote dispensant les différentes branches professionnelles dans la mécanique-moteur des engins, soit au total 27 spécialités dans les différents niveaux de qualification.

Cela a été rendu possible grâce à la signature d'une convention avec le constructeur Scania, qui a doté notre institut d'un atelier spécifique en matériels adaptés à la formation de ces métiers, a-t-elle précisé.

Former une main-d'œuvre qualifiée

Notre établissement est en phase expérimentale.

Nous préparons activement, depuis une année, une main d'œuvre qualifiée au profit du secteur économique", a fait savoir la même source, précisant qu'il s'agit d'une formation de type pratique.

Tout les facteurs sont réunis pour l'émergence d'une formation de qualité dans les spécialités lourdes aussi importantes que l'automatisme, l'électronique, l'électrotechnique, la mécanique, la climatisation, soutient, pour sa part, le chef de projet service après-vente (SAV) et enseignant formateur, Samir Belamri, qui met en avant l'importance du plateau technique dont dispose l'INSFP pour assurer une formation de qualité au profit des stagiaires.

A côté de cet INSFP, le centre de formation professionnelle d'Oued Tlélét, également un centre-pilote en phase de spécialisation dans les métiers de l'automobile comme la mécanique, l'électricité-auto, l'électro-optique et les nouvelles technologies.

"Nous assurons

deux modes de formation, l'une initiale et l'autre par apprentissage, à savoir 70% théorique et 30% pratique", souligne le directeur du Centre d'Oued Tlélét, Houari Raïs.

Il cite, à titre d'exemple, le placement de 43 apprentis au niveau du site de production de la société Renault Algérie Production (RAP) dans les spécialités de tôlerie, de carrosserie, de peinture et de soudure.

Il est prévu, l'injection future des jeunes apprentis dans la chaîne de montage de la RAP, dans le cadre du projet d'extension de cette usine de montage automobile.

"L'objectif est d'enrichir l'offre de formation des métiers adaptés à notre environnement avec la multiplication des constructeurs", a indiqué Rachid Belagoun, chef service pédagogique au niveau de ce centre. Il a révélé que le CFP d'Oued Tlélét travaille en étroite collaboration avec le constructeur Renault pour l'enrichissement des programmes de formation sur le plan pédagogique, de même qu'en matière d'enseignement en carrosserie, tôlerie et peinture. Un objectif qui obéit à une stratégie dans la formation des métiers dédiés à l'automobile, comme le fait observer le directeur local de la formation professionnelle, Abdelkader Belbekouche, qui explique que l'implication du constructeur Renault a permis la formation d'hommes-ressources au niveau du Centre d'Oued Tlélét, une soixantaine de travailleurs (agents de maîtrise) à la déxérité (montage de véhicules), ainsi que 22 formateurs pour l'étude des programmes (en ingénierie pédagogique) et ce, à la faveur d'une convention de partenariat signée en

2016 entre la DFP d'Oran et Renault Algérie Production (RAP).

L'exemple Renault

Aussi, il est prévu, prochainement, une formation des maîtres d'apprentissage dans quatre spécialités : tôlerie, carrosserie, soudage et électricité automobile au niveau du CFP d'Oued Tlélét, a-t-il dit, ajoutant l'existence d'un autre projet de formation des maîtres d'apprentissage pour encadrer les professionnels et les apprentis.

Pour le directeur local de la formation professionnelle, avec l'installation d'autres constructeurs dans la région, à l'exemple du constructeur Peugeot devant planter son usine à El Hamoul, au sud de la commune d'El Kerma (Es-Sénia), la promotion de l'apprentissage et la formation diversifiée des compétences dans les métiers de l'automobile dans les CFP de la wilaya, les conditions de création d'un tissu national automobile ne seront que favorables pour le développement d'une chaîne de valeurs dans ce secteur.

Un signe prometteur pour le développement de ce secteur, avec pour impact la clé de la création de milliers d'emplois directs et indirects : le constructeur PSA (Peugeot-Citroën) s'est engagé à créer un centre de formation professionnelle pour le développement de compétences des filières dans les métiers de l'automobile selon les meilleurs standards internationaux pour accompagner ce futur pôle industriel d'Oran.

Un engagement devant assurer une insertion professionnelle optimale des ressources humaines entre techniciens, ingénieurs et agents de maîtrise.

**SPA SAFAV-TIARET :
Livraison de 546 véhicules multifonctions et tout-terrain**

La Société algérienne de fabrication des véhicules, basée à Bouchakif (SPA SAFAV-Tiaret) a livré mardi 546 véhicules multifonctions et tout-terrain à plusieurs institutions, dont la Direction centrale du matériel relevant du ministère la Défense nationale, a indiqué le ministère de la Défense Nationale dans un communiqué.

Cette livraison de véhicules multifonctions et tout-terrain, dans différentes versions destinés notamment au transport de personnels, le transport d'écoliers, des ambulances médicalisées et sanitaires, de marque Mercedes-Benz Classe G et sprinter, a également concerné la Direction générale de la Sécurité nationale, Sonatrach et les services de la wilaya de Boumerdès, a précisé la même source.

"En poursuite de la concrétisation du programme de relance économique, initié par le président de la République, visant à redynamiser l'industrie nationale et à limiter la dépendance à l'extérieur de l'économie nationale et en exécution des instructions du Général de corps d'Armée Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire relatives au développement du potentiel industriel militaire pour la satisfaction des besoins de nos Forces Armées, il a été procédé aujourd'hui, mardi 13 mars 2018, à la livraison de (546) véhicules multifonctions et tout-terrain, dans différentes versions (transport de personnels, transport d'écoliers, ambulances médicalisées et sanitaires) de marque Mercedes-Benz Classe G et sprinter, fabriqués par la société SPA SAFAV, Société Algérienne de Fabrication des Véhicules à Bouchakif/Tiaret/2 RM", a souligné le communiqué.

La nouvelle livraison "dénote de la détermination du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à développer une industrie nationale de défense selon les normes internationales et la garantie d'un produit de haute qualité, en plus de la création de postes d'emplois permanent, tout en assurant une formation qualitative aux personnels, pour atteindre les objectifs escomptés du partenariat entre le Ministère de la Défense Nationale et le partenaire technologique Allemand Daimler, ainsi que le Fond d'Investissement Emirati ABAR", a conclu la même source.

**ÉTATS-UNIS
L'offre de brut fait fluctuer les cours pétroliers**

Les cours du pétrole, qui avaient entamé mardi les échanges européens dans le vert, ont fortement fluctué après le limogeage surprise du chef de la diplomatie américaine avant de s'incliner face à l'offre toujours plus abondante sur le marché mondial.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mai a reculé de 31 cents pour clôturer à 64,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange de Londres (ICE).

Le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine, pour livraison en avril a perdu 65 cents à 60,71 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Les cours avaient commencé leur journée européenne dans le vert, avant d'être secoués par l'annonce du remplacement du chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson par l'actuel directeur de la CIA, Mike Pompeo.

Ce changement "pourrait être de nature à faire monter les prix puisqu'il est à la fois synonyme d'incertitudes et d'un ton potentiellement plus agressif des Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran", a commenté Robbie Fraser de Schneider Electric.

Le marché a d'abord réagi à la nouvelle par une accélération de la hausse des cours avant de changer totalement de tendance pour partir dans le rouge.

Le rebond des cours ne pouvait de toute façon guère durer face à l'afflux de pétrole de schiste américain, selon les analystes. L'an dernier, "la demande mondiale de pétrole dépassait l'offre. Mais à en croire différentes prévisions, cette tendance s'est inversée cette année et s'accentue chaque mois", a noté Tamas Varga, analyste chez PVM. L'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) a annoncé lundi que la production de pétrole de schiste allait probablement augmenter de 131.000 barils en avril, au niveau record de 6,95 millions de barils par jour.

Voilà qui complique les affaires de l'Opep, le plus important cartel de producteurs, et de ses partenaires, qui veulent au contraire brider l'offre pour soutenir les prix.

Cette abondance de l'offre américaine "est vraiment l'élément qui empêche les prix d'évoluer plus franchement", remarque John Kilduff d'Again Capital.

Le cours du WTI reste ainsi confiné depuis un mois entre 60 et 64 dollars. Le marché attend par ailleurs la publication mercredi des chiffres officiels hebdomadaires américains des réserves de produits pétroliers aux Etats-Unis, qui donnent une indication de la demande au sein de la première économie au monde.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES, CÉLÉBRÉE LE 14 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Plus de 71.000 personnes aux besoins spécifiques prises en charge au niveau de la wilaya d'Alger

Plus de 71.000 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié des différentes mesures de prises en charge destinées à cette frange, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'Action sociale (DAS) de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de service de la promotion des personnes aux besoins spécifiques, M. Benouada Ahmed, a indiqué que 71.391 personnes aux besoins spécifiques (28.662 femmes et 42.729 hommes) étaient prises en charge au niveau de la wilaya d'Alger, dont 4018 handicapés auditifs et 33.611 handicapés mentaux, soit 50% du total des inscrits, en sus de 25.632 handicapés moteurs, 6866 personnes souffrant de handicap visuel et 1234 de polyhandicap.

Des cartes ont été remises à ces personnes leur permettant de bénéficier de plusieurs facilitations et services gratuits "dont les services en nature et pécuniaires, consacrés en vertu de la loi en vigueur, au profit de cette catégorie", a ajouté M. Benouada à la veille de la journée nationale des personnes handicapées, célébrée le 14 mars de chaque année.

Il a rappelé, en outre, que plus de 31.000 personnes aux besoins spécifiques bénéficiaient d'une prime forfaitaire (3.000 à 4.000 da) s'inscrivant dans le cadre des différentes mesures de prise en charge initiées au profit de cette frange de la société en sus d'une couverture sociale spéciale.

Les 9 centres psycho-pédagogiques pour enfants handicapés mentaux sur les 22 éta-



blissements spécialisés que compte la DAS d'Alger, accueillent près de 1500 enfants dont 143 autistes au niveau de l'école spécialisée de Ben Aknoun, en sus de 4 école spécialisées dans les handicaps visuels et auditifs réparties à Alger Centre (Krim Belkacem-82 enfants), Roubia (107 enfants) et Baraki (74 enfants).

Répartis sur plusieurs communes de la capitale, dont Bologhine, Douéra, Bachdjarrah, El Madania, El Harrach, Ain Taya, Birkhadem et Rouiba, ces centres ont pour mission d'assurer une meilleure prise en charge à cette frange, à travers "des méthodes et des techniques d'enseignement moderne adaptées aux types de handicap de ces enfants et qui contribuent à faciliter leur intégration dans le milieu social et scolaire", a ajouté le même

responsable. Plus de 1545 élèves ayant des besoins spécifiques ont rejoint l'école dans les trois cycles (primaire, moyen et lycée) à Alger durant la saison en cours à travers 194 classes spéciales ouvertes au niveau des établissements éducatifs relevant de l'environnement scolaire ordinaire, a ajouté la même source, soulignant que 33 élèves de cette catégorie passeront l'examen de baccalauréat cette année.

Afin d'assurer l'encadrement à ce nombre croissant de cette catégorie d'élèves, plus de 1000 encadreurs ont été mobilisés à cet effet dont des enseignants, des accompagnateurs scolaires, des psychologues et des orthophonistes et autres.

Dans ce contexte, M. Ben Oueda a fait état de 527 postes pédagogiques créés par le mi-

nistère du Travail et de la Sécurité sociale au profit des jeunes universitaires nouvellement diplômés pour assurer l'enseignement des élèves aux besoins spécifiques au niveau des classes spéciales et des écoles spécialisées, ajoutant qu'il s'agit de "contrats dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)".

Plus de 850 appareils distribués en faveur des handicapés en 2017

Dans le cadre de la prise en charge périodique des besoins de cette frange, plus de 850 appareils audio-visuels et fauteuils roulants ont été distribués, en 2017, aux enfants ayant des handicaps d'origines neurologiques et aux personnes âgées, a expliqué à l'APS, le chef de service des programmes de développement social, des activités de solidarité et du mouvement associatif auprès de cette instance, Badis Belazzoug, ajoutant que 132 appareils ont été distribués dès le début de l'année en cours.

Dans le cadre du projet d'Alger ville-type amie des personnes en situation de handicap, plus de 100 passages ont été consacrés à cette frange à Alger pour faciliter leurs déplacements vers les différents établissements et administrations, a-t-il précisé, ajoutant que 34 autres passages sont en cours de réalisation au niveau des communes de Bir-Khadem et Bir Mourad-Rais qui seront réceptionnés prochainement. Par ailleurs, M. Belazzoug a mis l'accent sur la nécessité de sensibiliser les administrations publiques et les responsables des projets d'habitat et de développement pour leur y consacrer des passages et des accès.

ORAN: Vers la révision des plans de transport et de circulation



Les plans de transport et de circulation de la ville d'Oran seront révisés, pour organiser toutes les lignes urbaines dans le cadre des préparatifs pour les Jeux méditerranéens 2021, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports.

Une étude préliminaire a été lancée dernièrement en collaboration avec la direction de l'urbanisme, d'architecture et de construction pour déterminer les sites d'installation de signalisations lumineuses dont la RN 11 à proximité du nouveau complexe sportif de 40.000 places de Bir El Djir (est d'Oran) et le boulevard du millénaire, a indiqué Rezzoug Mokhtar. "Nous avons besoin d'inscrire une nouvelle étude du plan de transport de la wilaya d'Oran afin de restructurer toutes les lignes urbaines, et ce en collaboration avec la société de gestion du tramway", a-t-il souligné.

Il faut revenir au plan mis en place durant l'étude de réalisation du tramway d'Oran (2002/2003), qui englobait toutes les lignes urbaines, a-t-il ajouté. Le directeur du secteur a également évoqué la nécessité d'un nouveau plan de circulation qui organise les lignes urbaines, faisant remarquer un intérêt des partenaires (transporteurs privés, opérateurs publics, ...) pour actualiser et renouveler les plans de transport et de circulation.

Le même responsable a aussi mis l'accent sur la proposition de la direction des transports portant sur une nouvelle perception des infrastructures de base, à l'instar des stations de taxis et des bus.

Concernant l'extension du tracé du tramway d'Oran, il a indiqué que le projet est gelé, exprimant son souhait qu'elle touche les nouvelles agglomérations urbaines en tant que meilleure solution pour la promotion des prestations et la décongestion de la circulation.

EL-BAYADH: Réception du complexe régional des viandes rouges de Bougrib avant la fin 2018

Le complexe régional des viandes rouges en cours de réalisation à Bougrib (100 km au nord de la wilaya d'El Bayadh) sera réceptionné avant fin de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles par intérim.

En marge de l'élection des membres du conseil interprofessionnel régional des viandes rouges de l'ouest du pays, qui englobe 12 wilayas, Saad Houari a souligné que la réalisation de ce complexe s'étendant sur une superficie de 15 hectares a atteint un taux d'avancement des travaux de 85%.

Ce projet important, dont la capacité productive annuelle de viandes rouges (bovins et ovins) est de 120.000 quintaux, devra atteindre une capacité d'abattage annuelle de 492.000 têtes et devra relancer cette filière dans les wilayas agropastorales. Ce complexe, ayant nécessité une enveloppe financière de 1,62 milliard DA, disposer d'équipements modernes et couvrira les besoins de la partie-ouest en viandes rouges en générant 113 postes d'emploi pour les jeunes de la région, a-t-on souligné.

Le conseil régional des viandes rouges compte des représentants d'éleveurs, des maquinons, distributeurs, gérants d'abat-

toirs et autres intervenants en viandes rouges. Il vise à organiser cette filière, à trouver un moyen de communication entre les intervenants, faire passer leurs préoccupations et trouver des solutions.

Le conseil régional des viandes rouges rayonne sur les wilayas d'El Bayadh, Saida, Naama, Tissemsilt, Tiziaret, Tlemcen, La-

ghouat, Relizane, Oran, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Ain Témouchent. La wilaya d'El Bayadh est pilote en matière de production de viandes rouges, surtout bovine et ovine. Sa production annuelle est de plus de 300.000 qx. Elle dispose d'un patrimoine animalier de 2 millions de têtes ovines et 28.000 de têtes bovines.

AIN TEMOUCHENT Attribution de 3.200 logements publics locatifs cette année

Quelque 3.200 logements publics locatifs (LPL) seront attribués cette année à travers les communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, a annoncé mardi le wali, Labiba Ouinez. Lors d'un conseil exécutif tenu à El Amria, le wali a souligné que des instructions ont été adressées aux chefs de daïras pour accélérer l'opération d'affichage des listes des bénéficiaires. L'opération a

été achevée dans six communes où les listes des bénéficiaires ont été rendues publiques, dont celle des bénéficiaires d'un quota LPL à Hassi El Guella. Le wali a précisé que l'affichage des listes des bénéficiaires de logements publics locatifs touchera tous les programmes ayant atteint un taux d'avancement des travaux de 60%.

S'agissant de l'habitat rural,

elle a fait savoir que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a donné son aval pour relancer la formule de l'habitat rural groupé, instruisant les présidents d'APC à fournir les assiettes pour les abriter en dehors des terres agricoles ou relevant du secteur privé ou appelées à accueillir des projets d'équipements publics. Les communes de Hassi El Ghella, Ouled Boud-

jemaa, M'said, Bouzedjar et El Amria ont bénéficié, durant les trois derniers quinquennats (2005-2019), de 6.655 logements dont 2.664 LPL et 2.487 habitations rurales, a indiqué le directeur de l'habitat de la wilaya, Khathir Madani. Il est prévu la livraison de 484 LPL dans les communes de la daïra d'El Amria où la réalisation de 960 logements est en cours.

ALGER

Décès d'un enfant percuté par un camion aux Eucalyptus



Un enfant de deux ans et demi a trouvé la mort ce mardi à la commune des Eucalyptus (Alger) après avoir été percuté par un camion, a-t-on appris des services de la Protection civile.

"Un accident de route a été enregistré ce mardi aux alentours de 19h00 au niveau de la cité 1600 logements aux Eucalyptus", a indiqué le chargé de communication à la direction de la protection civile d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah, précisant qu'"un enfant âgé de deux ans et demi a été mortellement fauché par un camion". Des témoins ont affirmé que "le chauffeur qui roulait en marche arrière n'avait pas remarqué la victime accompagné d'un membre de sa famille", a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée pour déterminer les causes de ce drame.

HEURT DE PASSANTS À BLIDA : Le chauffeur a fait un malaise



Les résultats de l'enquête préliminaire diligentée pour déterminer les causes à l'origine de l'accident survenu dans la journée à la commune de Bougherra à l'est de Blida, ont fait ressortir que le chauffeur avait perdu le contrôle de son véhicule "suite à un malaise", a indiqué à l'APS, le chef de cabinet du wali de la wilaya de Blida.

"Le chauffeur souffrant de plusieurs maladies chroniques (hypertension artérielle et diabète), a eu un malaise qui lui a fait perdre le contrôle de son véhicule fauchant sur son passage plusieurs passants", a précisé Ait Ahmed Mohamed Tahar. Le bilan définitif de l'accident fait état de 4 morts (un homme de 63 ans, une femme de 55 ans, une fille de 13 et un garçon de 12 ans), ainsi que 20 blessés, a ajouté le même responsable.

Il a relevé par ailleurs que 4 enfants parmi les blessés étaient maintenant à l'hôpital pour des interventions chirurgicales, tandis que les reste (16 blessés) l'avaient quitté après avoir reçu les soins nécessaires.

Le bilan préliminaire, communiqué plus tôt dans la journée, a fait état de 4 personnes décédées et 12 autres blessées. Les services de la Protection civile ont évacué immédiatement les victimes de l'accident du secteur sanitaire de Bougherra vers l'hôpital Hassiba Ben Bouali et le CHU Frantz Fanon.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES MÉCANISMES DU CRIME ET DE LA DÉVIANCÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Nécessité d'un observatoire national chargé de la collecte et de l'analyse des crimes et des déviations

Les participants au premier séminaire national sur les mécanismes du crime et de la déviance au sein de la société algérienne ont appelé, mardi à Khémis Miliana (Aïn Defla), à la mise en place d'un observatoire national chargé de la collecte et de l'analyse des crimes et des déviations survenant au sein de la société algérienne.

En sus de sa fonction originelle, cet observatoire au sein duquel figurent des chercheurs, des académiques et des sociologues, s'emploiera à proposer des solutions pratiques aux différentes formes de criminalité et de déviance, ont soutenu les séminaristes à la fin des travaux de cette rencontre abritée par l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana. Ils ont en outre appelé à la nécessité de tirer profit des études académiques et des recherches entreprises au niveau des centres spécialisés en vue d'en exploiter les résultats pour développer les méthodes visant à lutter contre le crime et la déviance au sein de la société. Ils ont également mis en évidence l'importance de la coordination des efforts entre l'université et les institutions sécuritaires dans le but de doter



les chercheurs de statistiques (découlant des différents bilans des services de sécurité) à même de leur permettre de peaufiner leurs travaux. Différentes communications ont été présentées au cours de cette manifestation scientifique par nombre de spécialistes versés dans le domaine segment sociologique.

Se référant à une étude qu'il a réalisée au niveau de la prison de Sougueur (Tiaret) dans l'enclume de laquelle seules les femmes sont détenues, Dr Ali Senouci de l'université de Tiaret a, lors d'une communication portant sur la diversification des formes de la criminalité féminine, soutenu que la femme rivalise avec l'homme en matière de criminalité.

Sur les 53 femmes incarcérées au niveau de cette prison, 23 sont âgées entre 20 et 29 ans, 14 entre 29 et 39 ans et 16 autres ont plus de 40 ans, a-t-il expliqué, indiquant que la dislocation de la cellule familiale est, pour beaucoup, responsable de la recrudescence de la criminalité chez les femmes.

"Alors qu'ils sont censés constituer des havres de paix, certains foyers constituent un véritable enfer, incitant à la violence et à la criminalité", a-t-il martelé, faisant part de l'impossibilité de changer la société dans le bon sens uniquement par l'instauration de lois draconiennes mais par le dialogue.

Observant que la déviance constitue un phénomène social grave dont les auteurs sont exclus des paramètres et valeurs

de la société, Dr Titaouni El Hadj, spécialiste en communication à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana, a estimé que l'internet a contribué à l'aggravation de la criminalité et de toutes les manifestations s'y rattachant en Algérie.

"Combien même on est immunisé, il est assurément difficile de faire face à ce raz de marée dévastateur à cause de l'utilisation néfaste que d'aucuns en font", a-t-il soutenu, signalant qu'à la fin de l'année 2017, les statistiques de l'organisation mondiale des communications font état de 16 millions d'Algériens disposant d'un compte Facebook. Il a, toutefois, mis en garde contre la diabolisation des réseaux sociaux en raison des insanités qui s'y déversent, appelant, au contraire, à y être présent et à s'employer à défendre ses opinions par le biais d'arguments et de preuves irréfutables.

Une cinquantaine d'enseignants activant au sein de quelque 30 universités nationales ont pris part à cette rencontre scientifique organisée par le laboratoire de la sécurité nationale algérienne en collaboration avec la faculté de droits et des sciences politiques de l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana.

KHÉMIS MILIANA (AÏN DEFLA) : Saisie de près de 1,6 kg de kif traité

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khémis Miliana (Aïn Defla) ont arrêté un repris de justice qui s'adonnait au trafic de drogue, procédant à la saisie de près de 1,6 kg de kif traité, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent d'informations faisant état de la commercialisation de la drogue et de comprimés psychotropes par un repris de justice demeurant à la cité "Errayhane" de Khémis Miliana, les éléments de ladite brigade ont mis en place un plan visant sa

mise hors d'état de nuire. C'est ainsi que juste après sa descente de l'un train au niveau de la gare ferroviaire de Khémis Miliana, le mis en cause (67 ans) a été arrêté par les policiers avec en sa possession une valise contenant 1,58 kg de kif traité ainsi qu'une barre en fer utilisée pour les agressions commises sur des citoyens. Après s'être rendu à son domicile, les policiers ont trouvé 130 comprimés psychotropes ainsi que la somme de 1,38 millions de dinars représentant le montant de la vente du produit prohibé, a-t-on précisé de même

source. L'interrogatoire du mis en cause a permis de déterminer l'identité de son pourvoyeur résidant à Oran et qui fait actuellement l'objet d'intenses recherches par les services de sécurité, a-t-on souligné. Après accomplissement des procédures judiciaires, le mis en cause a été présenté, mardi, au procureur de la république près le tribunal de Khémis Miliana avant de comparaître devant le juge d'instruction de la même instance judiciaire, ce dernier le plaçant sous contrôlédicitaire dans l'attente de son jugement.

CONSTANTINE : Marche nationale des étudiants de l'ensemble des écoles normales supérieures

Des centaines d'étudiants provenant de l'ensemble des écoles normales supérieures (ENS) du pays ont organisé, mardi, une marche pacifique dans la wilaya de Constantine, lancée à partir du terminus du tramway, dans la cité Zouaghi Slimane, pour réclamer l'éligibilité des diplômés des ENS au recrutement sur leurs lieux de résidence et leur accorder le droit de poursuivre des études supérieures au sein des universités. Les protestataires se sont rassemblés devant la station du tramway de Constantine, bloquant la circulation automobile pendant près d'une demi-heure avant de marcher en direction de l'université Saïd Boubnider (Constantine 3).

au milieu d'un important dispositif sécuritaire pour éviter les débordements et garantir la fluidité du trafic en ce lieu qui a été le théâtre d'un important embouteillage. Dans une déclaration à l'APS, Abdelloumen Gharib, un représentant des étudiants de l'ENS de Constantine, a affirmé que la décision d'organiser une marche nationale pacifique, intervient "en l'absence de réponse aux demandes des étudiants par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du ministère de l'Education nationale en sa qualité d'employeur". "Nous restons attachés à l'option de la grève jusqu'à la satisfaction de nos revendications, notamment

en ce qui concerne l'éligibilité des diplômés des ENS au recrutement sur leurs lieux de résidence, en sus de leur accorder le droit de poursuivre des études supérieures au sein des universités, à l'instar des autres diplômés", a-t-il indiqué. Pour rappel, les étudiants de l'ENS Assia Djebbar de Constantine, en grève depuis le mois de novembre 2017, ont organisé, précédemment, plusieurs sit-in et marches pacifiques, au centre-ville de Constantine, à proximité de l'université des sciences islamiques Emir Abdellah Benboubrik et devant la direction de l'éducation.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait ap-

pelé les étudiants "à la raison et au retour aux classes" pour éviter "une année blanche", affirmant sa disponibilité, dans le cas de reprise des cours, à organiser des cours de rattrapage et les examens. Le ministère avait organisé dernièrement une réunion consacrée à l'évaluation de la grève des étudiants des écoles normales supérieures, où il a été décidé de considérer les étudiants qui n'ont pas repris les cours comme étant "en absence irrégulière". La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait assuré que la priorité dans le recrutement sera donnée aux étudiants des écoles normales supérieures.

LIBYE

16.000 migrants rapatriés de Libye en janvier et février



Plus de 16.000 migrants africains volontaires, qui se trouvaient dans des camps en Libye, ont été rapatriés vers leurs pays d'origine en janvier et février, a annoncé mardi la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. "Sur les deux premiers mois de l'année, janvier et février, nous avons réussi à sauver et libérer plus de 16.000 personnes des camps de Libye", a-t-elle dit devant les députés européens réunis en session plénière à Strasbourg. En réaction à l'indignation provoquée par les images de médias sur des marchés aux esclaves en Libye, l'Union européenne avait indiqué en décembre que l'objectif était le rapatriement de Libye de 15.000 migrants d'ici à février. "En deux mois, nous sommes parvenus à faire plus que l'année précédente et déjà en 2017, les résultats étaient dix fois meilleurs qu'en 2016", s'est réjouie la responsable européenne. Selon Mme Mogherini, il reste encore 4.000 à 5.000 personnes dans

ces camps libyens.

En collaboration avec les Nations unies et l'Union africaine (UA), "je crois que nous pouvons éviter complètement (les camps) d'ici à deux ou trois mois maximum", a-t-elle avancé. Fin novembre, un groupe de travail avait été créé lors d'un sommet UE-UA à Abidjan en réponse à la situation critique rencontrée par les migrants bloqués en Libye, venus d'Afrique et du Moyen-Orient, et qui tentent à terme de rejoindre l'Europe en traversant à leurs risques et périls la Méditerranée.

Il est composé de l'UE, de l'UA, de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

119 migrants clandestins secourus par les garde-côtes

Cent dix neuf (119) migrants clandestins ont été sauvés mardi par les garde-côtes libyens lors de deux opérations menées au large des côtes occi-

dentales de la Libye, a annoncé un porte-parole de la Marine, Ayoub Kassem. Au cours de la première opération, menée au large d'Abou Kamach, près de la Tunisie, ils ont porté secours à 98 personnes qui se trouvaient sur un bateau pneumatique en panne et sur le point de couler, selon ce porte-parole, cité par des médias.

La deuxième opération, qui a eu lieu au large de Sabratha (à 75 km à l'ouest de Tripoli), a permis de sauver 21 migrants clandestins, dont des Bangladais et des Egyptiens. Tous ont été transférés dans un centre d'accueil à Tadjoura, près de Tripoli, a-t-on précisé de même source. Depuis le début du mois de mars, les garde-côtes libyens ont sauvé plus de 600 migrants clandestins, selon le Service de lutte contre l'immigration illégale.

La Libye est devenue le point de départ privilégié de ceux qui cherchent à se rendre en Europe en traversant la Méditerranée, profitant de l'instabilité qui frappe le pays.

ÉTATS-UNIS: Un accident d'autobus d'écoliers en Alabama fait un mort et plusieurs blessés

Une personne a été tuée et des dizaines d'autres blessées dans un accident de bus dans l'Etat de l'Alabama, aux Etats-Unis, ont indiqué mardi les autorités locales. L'incident s'est produit mardi matin dans le comté de Baldwin. Le bus qui transportait des dizaines de lycéens a fait une sortie de route et a plongé dans un ravin, précisent les mêmes sources. Le bureau du shérif du comté de Baldwin a confirmé qu'une personne est décédée et que les blessés ont été admis dans les hôpitaux les plus proches. Le bus ramenait apparemment les lycéens au Texas après une visite à Disney World en Floride.



ALLEMAGNE: Un syndicat annonce des grèves dans la fonction publique

Les fonctionnaires allemands, qui négocient actuellement une hausse de 6% des salaires, vont effectuer des premiers arrêts de travail, a affirmé mardi un syndicat, faisant ressurgir le spectre des grèves de 2016, notamment dans les crèches et les aéroports.

Sans préciser quels secteurs seraient touchés et pour quelle durée, le principal syndicat allemand de la fonction publique, Verdi, a indiqué dans un communiqué que faute d'"offre" du gouvernement, les fonctionnaires mèneront des "grèves d'avertissement avant Pâques (fin mars)". Ces débrayages coordonnés de quelques heures accompagnent traditionnellement en Allemagne le début ou le milieu des négociations salariales menées de manière saisonnière à l'expiration de chaque accord de branche. En cas de blocage plus persistant, les syndicats ont ensuite recours à la grève dite "dure".

"Nous avons des différends sur les points fondamentaux, à la fois en termes de montant et de structure", a commenté le secrétaire général de Verdi, Frank Bsirske. Les principaux syndicats du secteur public (Verdi, GEW et DBB) exigent une hausse de 6% des salaires et veulent que cette hausse se traduise par au moins 200 euros mensuel de plus pour les 2,3 millions de fonctionnaires des communes et de l'Etat fédéral qu'ils représentent.

Les fonctionnaires allemands mettent en avant le surplus budgétaire record de 36,6 milliards d'euros dégagé par Berlin en 2017. Les représentants des fonctionnaires ont commencé à négocier le renouvellement de leur accord de branche avec le ministère de l'Intérieur fin février à Potsdam, près de Berlin. Le troisième tour de négociations doit avoir lieu mi-avril selon Verdi. En 2014 et 2016, avant et pendant les précédentes négociations sectorielles, Verdi avait appelé, conformément à la tradition de mise sous pression des employeurs, à des grèves d'avertissement qui avaient perturbé le fonctionnement de nombreux secteurs, comme le ramassage des ordures, les crèches, les hôpitaux et les transports.

APS

NOUVELLE-ZÉLANDE: Des taxis volants sans pilote testés prochainement

Des taxis volants sans pilote vont être testés en Nouvelle-Zélande dans le cadre d'un projet soutenu par le cofondateur de Google, Larry Page, et qui, selon ses initiateurs, va bouleverser le transport individuel. Le régulateur néo-zélandais a donné son feu vert mardi à Zephyr Airworks, filiale de Kitty Hawk, la startup de M.

Page, l'autorisant à dé-

velopper et tester ses

engins futuristes.

Cette voiture électrique est baptisée Cora. Une dizaine de rotors ont été installés sur ses ailes, ce qui lui permet de décoller et d'atterrir à la verticale comme un hélicoptère.

Cependant ses dé-

veloppeurs soulignent

qu'elle est beaucoup

plus silencieuse qu'un

hélicoptère et qu'elle

pourrait transporter

des passagers en se servant

de toits ou de parkings

comme aire d'atter-

risage.

"Nous proposons

un véhicule non polluant, capable de voler de manière fiable", a déclaré le directeur général de Zephyr, Fred Reid. "Nous pensons que c'est la pro-

chaine étape logique de l'évolution des transports". Le prototype testé sur l'île du Sud comporte trois ordinateurs qui lui permettent de calculer sa trajectoire de vol et qui sont indépendants les uns des autres dans un souci de sécurité. L'appareil, qui peut transporter deux passagers, peut également déployer un parachute en cas de problème.

Il a une portée de 100 kilomètres, peut voler jusqu'à 150 km/h et atteindre une altitude de 900 mètres.

Kitty Hawk développe également un autre prototype d'engin individuel volant appelé le "Flyer", dont un exemplaire a été dévoilé aux Etats-Unis en avril.

L'engin n'était alors

conçu que pour se dé-

placer au-dessus de l'eau douce. L'engin

Cora semble plus rou-

uste, et ressemble

davantage à un avion

traditionnel. Il ne sera

pas proposé à la vente

mais fonctionnera

comme les compa-

gnies aériennes ou de

taxis, les passagers de-

vant réserver leur

voyage.

Zephyr est en train

également de mettre

au point une applica-

tion afin de permettre

aux gens de réserver

leur place avec leur

téléphone mobile,

d'après la presse néo-

zélandaise. La phase

des tests doit durer six

ans. La start-up a

choisi la Nouvelle-Zé-

lande pour tester son

produit en particulier

pour son espace aé-

rien non conges-

tionné.

RDC: Les besoins humanitaires réévalués à 1,7 milliard de dollars par l'ONU



Un haut responsable des Nations unies s'est engagé mardi à Kinshasa à tout faire pour recueillir 1,7 milliard de dollars pendant la prochaine conférence internationale des donateurs pour répondre aux besoins humanitaires de la République démocratique du Congo.

"Nous allons travailler dur pour atteindre cet objectif" d'ici la conférence ministérielle de Genève du 13 avril, a déclaré le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, au terme d'une visite de deux jours en RDC.

Depuis quelques

mois, l'ONU, ses agences et les ONG multiplient les communiqués alarmistes au sujet de la situation

en RDC, où, d'après

elles, 4,5 millions de

personnes sont des

déplacés qui ont fui

leur lieu de vie en rai-

son des conflits qui

traversent le pays

(Kivu, Tanganyika,

Kasaï et tout récem-

ment Ituri).

"Plus de deux millions d'enfants courent le risque de mourir de malnutrition et plusieurs provinces ont connu une détérioration des conditions humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, au terme d'une visite de deux jours en RDC.

"La situation est très mauvaise. Ils (les déplacés) ont vécu des expériences terribles. Ils ont encore l'espoir d'un meilleur avenir", selon le responsable

Entre 10,5 et 13 mil-

SELON UN BILAN

Six décès et 3 075 cas identifiés à cause de la rougeole

Six décès ont été enregistrés et 3 075 cas identifiés, notamment dans le sud du pays, à cause de l'épidémie de la rougeole, selon un nouveau bilan fourni hier par le Pr Leila Smati, pédiatre et membre du comité technique consultatif des vaccinations au ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Il y a une épidémie de rougeole qui touche pour l'instant 13 wilayas du pays et qui est concentrée essentiellement dans les wilayas d'El Oued, Ouargla, Biskra et Illizi. Les statistiques arrêtées hier (mardi 13 mars) par le ministère font état de six décès (dus à la rougeole) et de 3 075 cas identifiés", a indiqué Pr. Leila Smati sur les ondes de la Radio algérienne.

Le dernier bilan communiqué par le ministère, arrêté au 11 mars, avait fait état de 2 317 cas recensés dans 13 wilayas, dont 1 047 à El-Oued et 797 à Ouargla, alors que les cas de



décès s'élevaient à cinq depuis l'apparition de l'épidémie le 25 janvier 2018 à El-Oued.

Le Pr. Smati a précisé que la rougeole est une maladie infectieuses infantile et qu'une personne malade peut en contaminer entre 16 et 18 autres, d'où la rapidité de sa propagation.

Le ministère avait imputé l'apparition de cette épidémie aux perturbations ayant caractérisé la campagne de vaccination contre la rougeole en mars 2017 en raison de la réticence des parents à s'y soumettre, soulignant que seulement 45% des enfants ont été vaccinés.

GHARDAÏA :

Mise en place d'une cellule de veille préventive contre la rougeole et la rubéole

Un dispositif de veille sanitaire et d'alerte contre la rougeole et la rubéole vient d'être activé et renforcé à titre préventif dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, a appris hier l'APS du secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa.

Ce dispositif de veille "actif" et de vigilance, auquel est associé l'ensemble des acteurs intervenants dans la lutte épidémiologique, en particulier les services de la santé, les élus et les responsables locaux et la protection civile, a été renforcé par la participation de membres de la société civile, a précisé M. Boualem Amrani. Des cellules, composées de personnes qualifiées et sensibilisées sur la sécurité sanitaire, ont été réactivées dans les différentes communes de la wilaya, suite à l'apparition de quelques foyers de rougeole et de rubéole dans certaines wilayas du sud du pays, a-t-il déclaré. Les médecins publics et privés

de la wilaya de Ghardaïa ont été instruits d'être vigilants et de signaler systématiquement des cas de ces maladies à déclaration obligatoire, afin de les circonscrire et d'empêcher leur propagation.

Le directeur de la santé et de la population (DSP) de Ghardaïa, Ameur Benaiissa, a assuré lors de l'installation mercredi de la cellule de veille de la wilaya, placée sous l'autorité du secrétaire général, que l'ensemble des structures de la santé ont été mobilisées H 24 et que des quantités suffisantes de doses de vaccin contre ces pathologies ont été distribuées.

Une opération de sensibilisation de proximité a été lancée dans les différents quartiers de la wilaya à travers les mosquées, la radio locale ainsi que la distribution de dépliants sur l'imperatif du maintien d'un niveau d'alerte permanent pour éviter la propagation de ces pathologies, notamment

en cette période de départ en vacances scolaires.

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole au niveau de la wilaya de Ghardaïa a touché, depuis son lancement en décembre dernier, quelque 45% de la population cible, selon les statistiques de la DSP.

Elle se poursuit à ce jour dans les différentes localités de la wilaya et vise à atteindre 95% de la population cible, pour réduire au maximum le nombre d'enfants susceptibles de contracter la rougeole et la rubéole et d'améliorer la couverture vaccinale, en rattrapant les enfants non ou incomplètement vaccinés, a fait savoir M. Benaiissa.

Aucun cas de rougeole n'a été enregistré à ce jour dans la wilaya de Ghardaïa, assure le DSP avant d'appeler à la vigilance et à la vaccination des enfants, qui reste l'unique moyen de lutte, a-t-il conclu.

SELON LE DIRECTEUR DES STRUCTURES DE SANTÉ AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Adoption en avril d'un guide de gestion des services des urgences

Le Directeur des structures de santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Fawzi Benachenhou, a affirmé mardi à Alger que le ministère évoit à élaborer un "guide" pour la gestion des services des urgences au niveau national et dont l'entrée en vigueur serait prévue pour le mois d'avril.

Présentant un exposé "les efforts consentis dans le cadre de l'amélioration des capacités du secteur de la santé" lors des travaux de la session ordinaire de l'Observatoire national du service public, M. Benachenhou a précisé que "le ministère de la Santé a chargé un groupe d'ex-

pert pour l'élaboration d'un guide de gestion des services des urgences au niveau national à travers lequel les services d'inspection peuvent effectuer des opérations de contrôle et de conformité des normes dans les services".

Le guide dont l'adoption et l'application sont prévues pour le mois d'avril, fixera les normes à observer par les services des urgences concernant les équipements, la qualification et l'affectation du personnel", a indiqué M. Benachenhou qui a souligné que ces services "souffrent actuellement de mauvaise gestion, de surcharge et de manque de sécurité".

Selon le même responsable, "les dossiers des services des urgences et de maternité sont les points faibles par rapport au système sanitaire en Algérie". Ce faisant, "le ministère ne ménage aucun effort pour remédier à cette situation", a-t-il dit.

Dans ce cadre, M. Benachenhou a annoncé qu'un autre guide sera élaboré concernant "l'organisation des services de maternité dans le cadre d'un réseau national chargé des femmes enceintes avant, pendant et après l'accouchement". Intervenant en marge des travaux de cette session, le même responsable a indiqué

que "les chiffres relayés par les médias sur les victimes de la rougeole à El Oued sont infondés", affirmant que le "nombre en question ne dépasse pas les 5 victimes sur un total de 2300 cas enregistrées".

"Les services du ministère de la Santé sont intervenus rapidement dès la propagation de la maladie et des équipes d'experts se sont déplacées dans la wilaya d'El Oued pour s'enquérir de près de la situation", a fait savoir M. Benachenhou qui a relevé "le lancement d'une nouvelle campagne de vaccination au profit de 180.000 enfants pour contenir cette maladie".

CONSTANTINE :

Ouverture d'un atelier de formation sur la lutte contre la rage au profit des vétérinaires

Près d'une trentaine de médecins vétérinaires exerçant dans le secteur public ont pris part mardi à Constantine à un atelier de formation régional sur la lutte contre la rage. Organisé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la pêche dans le cadre du partenariat entre la direction centrale des services vétérinaires et l'Union européenne destiné à la protection des ressources

animales et à la mise à niveau continue des vétérinaires, cet atelier de formation a été animé par des spécialistes européens issus du laboratoire français de référence de la rage.

Le directeur des services agricoles de la wilaya de Constantine, Yacine Ghediri, a indiqué à l'APS que cette action est organisée au profit des vétérinaires des laboratoires régionaux d'El Tarf et de Constantine et ceux des bureaux communaux d'hygiène

chargés de l'épidémiologie et du volet zoo sanitaire. Il a, dans ce contexte, expliqué que cette journée de formation s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par la commission européenne, intitulé BTSE (acronyme de l'anglais better training for safer food) visant la mise à niveau de l'encadrement en charge des programmes de prophylaxie et de la protection de la santé animale. Pour la direction des

services agricoles, il est primordial que les vétérinaires actualisent leurs connaissances en matière de lutte contre cette zoonose majeure qui, en plus de constituer une double menace pour la santé publique et animale, a des répercussions désastreuses sur l'économie du pays, a fait remarquer M. Ghediri. Mettant en avant les efforts continus et la politique mise en place par l'Etat pour lutter contre cette pathologie à travers un programme de

vaccination gratuite et l'organisation de campagnes de sensibilisation et de prévention, ce responsable a indiqué que seulement 20 cas de rage (11 chiens, 02 chats et 07 bovins) ont été recensés par la DSA dans la wilaya de Constantine depuis 2015, chiffre qu'il a qualifié de "désiré". Il est à noter que des ateliers similaires sont prévus prochainement à Oran et à Alger.

JIJEL : Ouverture d'une unité de chirurgie maxillo-faciale à l'EPSP de Taher

Une unité de chirurgie maxillo-faciale a été ouverte récemment à l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Taher dans la wilaya de Jijel, a indiqué hier la directrice de cet établissement de santé, Teldja Arche.

Cette nouvelle unité ouverte dimanche dernier assure les consultations trois fois la semaine et consacre une journée pour les interventions chirurgicales au profit des malades des communes de Taher, Chekfa, Chahna, Oudjana, Emir Abdulkader, Bordj Thar et Ouled Asker, a précisé la même responsable.

Elle a déclaré que "ce nouvel acquis" pour le secteur de la santé permettra une meilleure prise en charge des malades de ces régions concernant le volet maxillo-facial et épargnera le déplacement vers les structures de santé du chef-lieu de wilaya ou des wilayas limitrophes. Mme Arche a également souligné que la salle de soin de la localité de

Demina a été rouverte avec la contribution de la commune de Taher détaillant que cette collectivité a pris en charge les travaux d'aménagement de cette structure de santé, fermée depuis plus d'une vingtaine d'années indiquant qu'un staff paramédical a été affecté à cette salle de soin et un médecin assure des consultations trois fois par semaine.

Elle a ajouté que la réouverture de cette structure sanitaire a pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des malades de cette localité totalisant 2000 habitants.

L'établissement public de santé de proximité (EPSP) compte quatre polycliniques, celles de Taher centre, Emir Abdulkader, Oudjana, Boucherka et 18 salles de soin dont deux sont encore fermées, selon un document de cet établissement de santé.

Comment dorment les enfants ?

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il passe moins de temps à dormir, plus de temps à découvrir le monde, et secale peu à peu sur le rythme des adultes. Néanmoins, il est important de continuer à respecter son horloge interne pour favoriser son sommeil et sa bonne santé.

De quatre mois à un an

Les horaires de l'enfant se stabilisent lorsqu'il atteint l'âge de quatre mois. Il dort de quinze à dix-huit heures par jour, avec des nuits complètes de neuf à douze heures. Vers six mois, le bébé dort de quatorze à dix-huit heures par jour avec une courte sieste le matin, une plus longue en début d'après-midi et une troisième plus courte en fin d'après-midi. Si possible, conservez deux siestes par jour au moins jusqu'à l'âge de un an. Même s'il ne semble pas toujours dormir, allongez-le dans son lit, il se reposera tout de même. Au-delà de un an, la sieste du matin devient inutile pour la plupart des enfants : une longue sieste dans l'après-midi suffit. Essayez de coucher votre enfant à heures régulières, tant le soir que pour les siestes. Le soir, mettez-le au lit tôt, entre 20 heures et 21 h 30 selon votre rythme à vous, mais sans attendre qu'il présente des signes de fatigue. Idéalement, le couchage doit se faire lorsque l'enfant montre des signes d'endormissement : il bâille, se frotte les yeux, suce son pouce ou son doudou, demande un câlin, etc.

Le matin, si vous devez réveiller votre enfant pour l'emmener à la crèche ou chez la nounrice, essayez de le réveiller entre deux cycles de sommeil, même si cela revient à le réveiller plus tôt qu'il n'est nécessaire pour être prêt à l'heure. Mieux vaut un sommeil plus court qu'un réveil dans une phase de sommeil profond, qui laissera votre enfant grognon et fatigué toute la journée. Ce conseil est applicable à tout âge.

De un à trois ans

À partir de un an, votre enfant peut rechigner à aller se coucher parce qu'il a du mal à décrocher des activités de la journée. Pour faciliter l'endormissement, il est important de disposer d'un moment de disponibilité pour l'ensemble des petits rituels du couchage : seront respectés : par exemple la toilette, la mise en pyjama, la lecture d'une histoire, une bercuse, un câlin ou le coucher du doudou. Douceur et fermeté sont nécessaires pour faire comprendre à l'enfant qu'il est temps de dormir.

C'est également à cet âge que les enfants commencent à avoir des cauchemars ou des terreurs nocturnes, en particulier dans un lieu étranger, ou si les rituels du coucheur n'ont pas été respectés. Vers l'âge de deux ans, un enfant dort entre douze et quinze heures par jour, réparties en dix ou douze heures par nuit, et une sieste de deux heures. Ce petit somme de l'après-midi doit être maintenu le plus souvent et le plus longtemps possible.

De trois à six ans

À cet âge, l'enfant entre à l'école maternelle, il est donc important de le coucher un peu plus tôt le soir, vers 19 ou 20 heures, pour se caler sur les horaires de l'école. Certaines enfants de cet âge connaissent une peur irrationnelle d'aller se coucher, parfois liée à des moments d'angoisse vécus



dans l'état de semi-conscience qui précède le sommeil : chute dans le vide, secousses du corps, sensation de paralysie, etc. Le lendemain, l'enfant se souvient de ces illusions sensorielles qui peuvent nourrir une peur d'aller se coucher. Parlez-en avec lui pour le rassurer.

Le passage à l'heure d'été

Tout changement dans le rythme du sommeil a un impact sur l'enfant. Ainsi, certains enfants ont parfois du mal à s'adapter au passage à l'heure d'été et montrent des difficultés à s'endormir, de la fatigue ou de la nervosité, parfois pendant plusieurs semaines.

Mais l'heure d'été est également des effets positifs : en allongeant la durée du jour, elle favorise la pratique d'activités physiques et sportives bénéfiques pour la santé... à condition qu'elles ne se fassent pas au détriment du temps de sommeil.

De six à douze ans

Entre six et douze ans, le sommeil de l'enfant ressemble beaucoup à celui d'un adulte. Il dort moins de douze heures et ne fait plus de sieste l'après-midi. Il se dépense beaucoup pendant la journée et s'endort généralement facilement le soir. La durée du sommeil varie selon l'enfant. S'il montre des signes d'irritabilité en journée, ou s'il fait de longues grâces matinées en fin de semaine, c'est sans doute qu'il ne dort pas assez la nuit.

Créer un environnement calme et confortable

Pour qu'un enfant dorme bien, maintenez un certain calme dans la maison tout entière : évitez de faire du bruit, bâissez le volume de la télévision. La chambre ne doit pas être surchauffée ni trop éclairée, même si une veilleuse destinée à le rassurer n'est pas gênante pour son sommeil. À partir d'un certain âge, placez une lampe de chevet à portée de sa main pour qu'il puisse allumer la lumière s'il le désire. La taille de son lit doit lui permettre de choisir sa position pour dormir.

Ritualiser le coucher des enfants

Les petites habitudes du coucheur permettent une séparation en douceur. L'enfant est rassuré et peut s'endormir paisiblement.

Il s'agit en quelque sorte d'une mise en scène, dans laquelle interviennent habitudes et objets familiers tels que le pyjama, le doudou, la lecture ou la veilleuse, par exemple.

Après le brossage des dents et la mise en pyjama, vous pouvez vous asseoir sur le bord de son lit, lui lire une histoire, chanter une berceuse, lui faire un câlin, parler avec lui de sa journée, lui dire bonne nuit et enfin quitter la pièce.

Vous devez faire les choses en douceur mais avec une certaine fermeté afin d'éviter de céder au chantage de l'enfant qui veut retarder votre départ (« Encore un bisou ! », « Encore une histoire ! »).

Vous pouvez céder une fois, pour lui faire comprendre que vous restez attentif à ses besoins, mais pour mieux parir après. Si l'enfant se lève, étreignez d'acourir de suite pour que cela ne devienne pas une habitude.

Vers l'âge de deux ans, il n'est pas rare qu'un enfant refuse de s'endormir sans la présence d'un de ses parents. Essayez de ne pas céder car cette habitude est difficile à supprimer par la suite.

Après le rituel du coucheur, quittez la chambre. Laissez-le pleurer quelques minutes, puis revenue le rassurer et répétez les dernières phases du rituel.

S'il continue à pleurer après votre départ, attendez un peu plus longtemps que la première fois avant de revenir le voir. Espérez de plus en plus vos visites. Votre enfant comprendra que, même dans une autre pièce, vous restez présent et vigilant. Il finira par s'endormir.

Gardez ce rituel lorsqu'il ne dort pas à la maison.

Pensez à apporter ses objets familiers et surtout n'oubliez pas son doudou préféré (dont il est préférable d'avoir plusieurs exemplaires !) Si pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez pas être présent au moment du coucheur, préparez-le à cette petite entorse au rituel dès le matin. Rassurez-le en lui précisant que vous viendrez lui dire bonne nuit dès que vous viendrez lui dire bonne nuit.

Comment aider son bébé à faire ses nuits ?

Le premier mois, le nourrisson dort au mieux trois ou quatre heures d'affilée. Il lui est donc impossible de faire des nuits complètes. Son sommeil et son éveil dépendent de ses besoins nutritionnels et de son horloge interne qui ne distingue pas encore le jour de la nuit. Respectez son rythme, en particulier celui des tétées, vous aiderez le bébé à réguler son sommeil. Un bon moyen de vous adapter à son sommeil haché consiste à dormir en même temps que lui.

Au cours de son deuxième mois, l'enfant dormira un peu plus la nuit (six à huit heures) sans manger. De nouveau, adaptez le rythme des tétées à son rythme. Peu à peu son horloge interne va se régler sur l'alternance du jour et de la nuit, jusqu'à ce qu'il fasse des nuits complètes, en général vers trois ou quatre mois. Avec un peu de patience, vous pouvez l'aider dans cette transition : Donnez les tétées nocturnes dans le calme et le silence, avec une simple lumière tamisée. Elles se différencieront ainsi naturellement des tétées données pendant la journée. Parlez-lui doucement à voix basse. Suivez la tête d'un calin plus bref que ceux de la journée, ne tardez pas à le reconduire après son rot. Ne vous inquiétez pas s'il ne prend pas beaucoup de lait, avec le temps la tête nocturne va disparaître. Évitez de lui donner à manger dès qu'il bouge ou émet un son, au risque de voir perdurer les réveils nocturnes.

Installez une certaine régularité dans ses activités de la journée : les repas, la promenade, le bain, le moment avec papa, etc. L'enfant s'habituer à cette succession d'activités et allongez petit à petit ses moments d'éveil pendant la journée, et son sommeil durant la nuit. Commencez à ritueliser le coucher : changez-le, mettez-lui son pyjama, tirez les rideaux, couchez-le, dites-lui bonne nuit avec un cahin, allumez son mobile musical ou chantez-lui une berceuse, puis quittez la pièce. Ce rituel le rassurera et lui indiquera que c'est l'heure de dormir. Les premières semaines, votre enfant s'endormira dans vos bras, puis de plus en plus souvent dans son lit.

Faites de son lit un espace rassurant et familier. Idéalement, son lit ne doit pas être trop près de celui des parents pour éviter qu'il ne sente en permanence la présence de celui-ci autour de lui. Si vous allez chez des amis, emportez un lit pliant et recréez cet espace protégé. Parfois, le bébé inverse son cycle jour-nuit. Dans ce cas, il faut l'aider à reprendre progressivement un cycle normal en le laissant éveillé plus longtemps pendant la journée.

Comment dorment les nourrissons ?

C'est au cours des quatre premiers mois que les nourrissons organisent petit à petit leur sommeil et acquièrent des horaires stables. À cet âge, le rôle des parents est de les aider à s'habituer aux rythmes quotidiens et à différencier le jour de la nuit. Cet apprentissage nécessite parfois un peu de fermeté, enrobée de beaucoup de douceur.



Combien d'heures un nourrisson doit-il dormir ?

Lors de la semaine qui suit la naissance, le nourrisson dort généralement de vingt à vingt-trois heures par jour, puis de dix-sept à vingt heures jusqu'à l'âge de un mois. Ses heures de sommeil diminuent progressivement au fur et à mesure qu'il grandit et s'éveille. Pour atteindre seize à dix-huit heures vers quatre mois. Au début de sa vie, votre bébé est réveillé toutes les trois ou quatre heures par la faim.

Il est important de vous adapter à ce rythme et de respecter le sommeil de votre enfant. Pas question de le réveiller, parce que c'est l'heure théorique de la tête (l'idéalement, il est préférable de placer votre bébé dans son lit après le cahin qui suit la tête). S'il pleure, il est préférable de rester ferme et de ne pas le reprendre dans vos bras, quitte à poser une main sur lui pour le rassurer.

Peut-on réveiller un nourrisson si nécessaire ?

Pour réveiller un nourrisson, il est indispensable de repérer dans quelle phase du sommeil il se trouve. Chez les tout-petits, chaque cycle de sommeil débute par une vingtaine de minutes de sommeil lent, divisé en sommeil léger (l'enfant garde son tonus musculaire et réagit aux bruits et au toucher) et en sommeil profond (l'enfant est détendu et ne réagit plus aux bruits). Le sommeil lent est suivi d'une vingtaine de mi-

nuits de sommeil paradoxal durant lequel on observe des mouvements du visage et des yeux, ainsi qu'une respiration irrégulière. Le passage d'un cycle au suivant se traduit par une phase intermédiaire où le bébé souffre et bouge. Si l'on doit réveiller un nourrisson, il est préférable d'attendre qu'il soit dans une phase de sommeil léger ou intermédiaire. Le réveiller à un autre moment sera difficile et l'enfant sera grognon et perturbé. Néanmoins, réveiller un nourrisson doit rester exceptionnel.

Comment coucher un bébé ?

Il est recommandé de coucher un bébé sur le dos ou, éventuellement, sur le côté. L'abandon de la position sur le ventre a fait significativement diminuer le nombre d'enfants victimes de mort subite du nourrisson (voir ci-dessous). Vers cinq ou six mois, il choisira de lui-même sa position préférée et pourra éventuellement dormir sur le ventre (le risque de mort subite est faible après l'âge de six mois).

Pour éviter qu'il ne glisse sous les couvertures, couchez votre bébé de manière à ce qu'il touche le pied du lit ou, mieux, faites-le dormir dans une turbotelle ou goteuse.

L'oreiller est proscrit avant l'âge de un an. Veillez à ce qu'il soit toujours tête découverte. Faites en sorte que la chambre soit suffisamment sombre et qu'elle ne soit pas trop chaude : 18 à 19 °C suffisent. Ne le couvrez pas avec des couettes, des couvertures ou autres dessus-de-lit.

L'angoisse de la tombée de la nuit

Certains nourrissons, entre deux et dix semaines, se mettent à pleurer sans raison lorsque la lumière naturelle diminue en fin de journée. Ces angoisses, qui peuvent durer jusqu'à deux heures, correspondent à une phase d'éveil agité propre aux enfants de cet âge. Il n'existe pas de solution spécifique à ce problème qui disparaît spontanément vers le troisième mois. Si cela est le cas de votre enfant, essayez de le rassurer et de le distraire.

Prévenir la mort subite du nourrisson

La mort subite du nourrisson survient chez un enfant en bonne santé pendant son sommeil, lors

de sa première année de vie, le plus souvent entre deux et quatre mois.

Il n'existe pas de cause déterminée qui expliquerait cet accident.

On sait néanmoins que certains facteurs favoriseraient sa survenue : une infection virale ou bactérienne dans les jours précédents, une forte poussée de fièvre chez un enfant trop couvert, des anomalies cardiaques, neurologiques ou métaboliques.

Le couchage des bébés sur le dos, tête découverte, sans couette ni oreiller, à température modérée et sur un matelas ferme ont permis de réduire le nombre de morts subites du nourrisson depuis une dizaine d'années.

Méfiez-vous des berceaux et couvertures à l'ancienne : certains peuvent être à l'origine d'un étouffement si le bébé se retourne.



NIGER

3 gendarmes tués dans une attaque au nord de Niamey

Trois gendarmes nigériens ont été tués lundi soir dans une attaque dans la région de Tillabéri (ouest), a annoncé le ministère de la Défense mardi.

Le lundi 12 mars 2018, aux environs de 21H40 (20H40 GMT), le poste de la gendarmerie nationale de Goubé a été attaqué par des éléments terroristes.

Nous déplorons trois morts et un blessé dans nos rangs", selon un communiqué.

Le ministre de la Défense "appelle toutes les forces de défense et de sécurité (FDS) à plus de vigilance et les exhorte à persévéérer dans cette lutte contre les bandes terroristes et criminelles".

Goubé est un village situé à une quarantaine de km au nord de Niamey.

La région est devenue très instable en raison de nombreuses attaques meurtrières attribuées à des groupes terroristes, visant régulièrement des positions de l'armée et des camps de réfugiés.

Fin octobre 2017, douze gendarmes nigériens avaient été tués dans une attaque dans la ville d'Ayorou, près de la frontalière du Mali.

Le 4 octobre 2017, quatre soldats américains et quatre militaires nigériens avaient été tués dans une embuscade dans cette même région.

NIGERIA

La police confirme la mort de 25 personnes dans une attaque dans le centre du pays



La police nigériane a confirmé mardi la mort de 25 personnes lors d'une attaque à Dundu, une localité de l'Etat central du Plateau.

Le porte-parole de la police du Plateau, Terna Tyopev, a dit aux journalistes que les assaillants avaient envahi la localité lundi fin de journée.

Deux personnes ont été gravement blessées et plusieurs maisons ont été rasées lors de l'invasion de la localité par les hommes armés, a dit M. Tyopev.

Il a ajouté que la police a lancé une enquête dans le but d'arrêter les suspects.

L'Etat du Plateau est situé dans la ceinture médiane du Nigeria, la zone où se rencontrent le nord à population majoritairement musulmane et le sud à population majoritairement chrétienne.

Le 7 mars 2010, des membres des communautés locales musulmanes et chrétiennes se sont affrontés.

Ces combats ont été menés pour venger des meurtres perpétrés précédemment.

L'Etat a été le théâtre de plusieurs explosions et de constants désaccords entre des bergers Berom et Fulani, dont un grand nombre, en particulier des femmes et des enfants, ont été tués de sang froid.

NAMIBIE

Premier cas de listériose depuis le début de l'épidémie en Afrique du Sud voisine

La Namibie a enregistré son premier cas de listériose depuis le début de l'épidémie en Afrique du Sud voisine qui a fait au moins 183 morts dans ce pays, a annoncé mardi le ministère namibien de la Santé.

"Un homme de 41 ans a été diagnostiqué avec la listériose à l'hôpital catholique privé de Windhoek le 12 mars", a déclaré le ministre namibien de la Santé Bernard Haufiku dans un communiqué.

"C'est le premier cas de listériose en Namibie depuis le début de l'épidémie en Afrique du Sud voisine", a-t-il ajouté.

Le patient a, semble-t-il, consommé des saucisses de Vienne dans la ville de Tsumeb, dans le nord de la Namibie, a-t-il précisé, ajoutant qu'il se trouvait "dans un état stable".

Le ministre a de nouveau appelé la population à ne pas consommer de saucisses produites en Afrique du Sud.

Ce pays connaît la pire épidémie au monde de listériose, qui a fait au moins 183 morts depuis janvier 2017, selon le dernier bilan des autorités sud-africaines.

Après des mois d'enquêtes, la source de la contamination a finalement été identifiée le 4 mars,



l'Enterprise Food en Afrique du Sud.

La bactérie qui provoque la listériose a également été trouvée dans un échantillon provenant de l'une des usines sud-africaines de Rainbow Chickens.

Les autorités sud-africaines ont depuis suspendu temporairement les licences d'exportation de ces deux

entreprises. La listériose est causée par des bactéries présentes dans le sol, l'eau, la végétation et les excréments d'animaux, et peut contaminer la nourriture, notamment la viande, les produits laitiers et les produits de la mer. Les personnes les plus vulnérables sont notamment les prématués et les femmes enceintes.

ÉTHIOPIE

Exode de 5.000 personnes vers le Kenya

Près de 5.000 personnes se sont réfugiées du côté kényan de la ville de Moyale, après avoir fui la partie éthiopienne, où neuf civils ont été tués le week-end dernier par des soldats éthiopiens dans des circonstances controversées, a annoncé mardi la Croix-rouge kényane.

"Environ 5.000 réfugiés sont arrivés à Moyale, la majorité étant des femmes et des enfants", indique un communiqué.

Selon des sources locales citées par l'agence AFP, ce sont les recherches des membres du Front de libération oromo (OLF), un groupe armé rebelle qui créent un contexte "d'agression et de harcèlement continu" que les gens fuient par crainte d'être ciblés.

Moyale est une ville coupée en deux par la frontière entre le Kenya et l'Ethiopie.

L'agence officielle ENA avait rapporté dimanche que des soldats avaient tué neuf civils près de Moyale, après les avoir pris pour des membres de l'OLF. Mais cette

version est contestée par des résidents du quartier où a eu lieu la tuerie.

Selon ces résidents, la fusillade s'est produite dans un quartier réputé pour son opposition au gouvernement éthiopien, et les relations entre la population et les soldats déployés à Moyale se sont tendues après la déclaration de l'état d'urgence.

Le gouvernement éthiopien a décreté l'état d'urgence, qui interdit notamment toute manifestation, le 16 février au lendemain de la démission du Premier ministre, Hailemariam Desalegn.

Moyale est située en région oromo (sud et ouest), du nom de la plus importante ethnie du pays, qui est l'épicentre d'un mouvement de protestation ayant débuté fin 2015, puis s'étant étendu courant 2016 à d'autres régions, dont celle des Amhara (nord).

940 personnes ont perdu la vie suite à la répression de ce mouvement.

NIGERIA

Un conflit pastoral fait 25 morts dans le centre du pays

Des éleveurs sont soupçonnés d'être à l'origine de la mort de 25 villageois dans un conflit foncier les opposant à des cultivateurs locaux dans le centre du Nigeria, selon les médias.

Le massacre s'est produit lundi dans la zone de Bassa, dans l'Etat du Plateau, quelques jours après la mort de cinq personnes dans des circonstances similaires dans la même région.

"Des gens rentraient (du village) de Dundun vers (le village de) Zirechi quand ils ont été attaqués par des hommes armés qui seraient des éle-

veurs peuls", a déclaré Undie Adie, commissaire de l'Etat.

"Je peux confirmer que 25 villageois ont été tués et deux blessés", a-t-il indiqué, ajoutant que des maisons ont aussi été "brûlées par les agresseurs".

La police n'a procédé à aucune arrestation, les assaillants ayant pu fuir avant son arrivée dans cette zone montagneuse.

Le responsable policier a appelé au calme dans un conflit "qui n'est pas nouveau" et qui "oppose des populations locales à des éleveurs peuls".

"Nous tentons de trouver une solu-

tion au problème", a-t-il ajouté.

Le gouverneur du Plateau, Simon Lalong, a mis en cause des "voyous qui profitent de conflits entre citoyens pour commettre des crimes et détruire des biens au nom d'une crise à caractère ethnique".

Le Nigeria est en proie depuis le début de l'année à des affrontements entre éleveurs nomades, et agriculteurs locaux pour les droits de pâturage et les accès à la terre et à l'eau.

L'Etat du Plateau se situe dans la région du centre séparant le Sud du Nord.

MALI

Des heurts intercommunautaires font 25 morts

Des violences entre les communautés peule et dogon dans le centre du Mali au cours de la semaine écoulée, ont fait au moins 25 victimes, a indiqué mardi un responsable de la principale association peule de ce pays.

Les violences se multiplient depuis deux ans dans le centre du Mali entre Peuls, traditionnellement éleveurs, et les ethnies bambara et dogon, pratiquant majoritairement l'agriculture.

Aucun bilan officiel n'a été fourni par les autorités de Bamako.

Le général Salif Traoré, ministre de la Sécurité, a reconnu quant à lui mardi que "la situation est très com-

plexe" et qu' elle peut "prendre une tournure communautaire".

"Quand les forces de sécurité (maliennes) se rendent sur le terrain, les gens armés cachent leurs armes, et quand les forces repartent, les gens ressortent leurs armes", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse.

En 2017, des violences similaires avaient fait au moins une soixantaine de morts.

Ces conflits, souvent liés à l'eau ou au foncier, sont attisés par l'apparition dans le centre du Mali en 2015 du groupe armé du prédicateur peul Amadou Koufa.

APS

RUSSIE/GRANDE-BRETAGNE

Moscou menace de révoquer les licences de tous les médias britanniques en Russie

"Tous les médias britanniques exerçant en Russie, risqueront d'être fermés", en réponse à une éventuelle fermeture de la chaîne de télévision RT au Royaume-Uni, a mis en garde mardi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakhrova.

"Je peux vous le dire d'emblée : aucun média britannique dans notre pays ne fonctionnera plus s'ils ferment RT", a déclaré la porte-parole de la Diplomatie russe à la chaîne de télévision Rossiya-1.

Quelques parlementaires ont appelé le gouvernement britannique à imposer des mesures restrictives à la chaîne de télévision RT allant jusqu'à lui retirer ses licences de diffusion au Royaume-Uni.

Theresa May, première ministre britannique, n'a pas donné de réponse directe, mais a rappelé qu'elle discuterait avec les parlementaires des mesures à l'encontre de la Russie ce mercredi.

La chaîne de télévision RT a réagi à cet appel des parlementaires britanniques et déclaré que les limites imposées sur son activité au Royaume-Uni mènent encore à une plus grande polarisation au sein de la société.

La rédactrice en chef de l'agence Sputnik et de RT Margarita Simonyan a fait savoir que suite à une éventuelle révocation de



licence de RT, la réponse de la Russie sera symétrique. Les relations entre Londres et Moscou se sont envenimées ces derniers jours suite à l'affaire de l'empoisonnement d'un ex-agent double russe et de sa fille au Royaume-Uni.

Mardi, l'ambassadeur britannique à Moscou Laurie Bristow a été convoqué au ministère russe des Affaires étrangères où le premier vice-ministre des Affaires étrangères Vladimir Titov a "fortement protesté contre les accusations sans preuves sur une présumée implication de la Russie dans l'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille Youlia" à Salisbury, dans le sud de l'Angleterre.

Le ministère russe a souligné à cet égard que "les actions des autorités britanniques sont une provocation claire" et que la Fédération de Russie "n'est pas impliquée dans l'incident qui a eu lieu à Salisbury le 4 mars 2018".

TURQUIE

Les Américains s'apprêtent à quitter la base aérienne turque d'Incirlik

Seuls des ravitailleurs américains sont encore stationnés dans la base aérienne d'Incirlik en Turquie, après que les avions d'attaque au sol A-10 ont été projetés en Afghanistan, selon des responsables américains qui soulignent que la Turquie reste un partenaire stratégique important pour les Etats-Unis et l'OTAN, rapporte le quotidien russe Kommersant mardi.

La base aérienne d'Incirlik a été construite en Turquie dans les années 1950 avec un financement partiel des Etats-Unis.

Initialement utilisée par les militaires américains et l'OTAN, c'est de là que décollaient les avions américains pendant la

première guerre du Golfe.

Depuis 2015, la base servait aux forces américaines pour porter des frappes aériennes contre les positions de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/IS) en Syrie et en Irak, dans le cadre d'un accord avec les autorités turques. Ces derniers mois, le commandement américain a nettement réduit le nombre d'opérations lancées depuis la base et les familles des militaires ont été évacuées, selon la même source, indiquant que tous les avions militaires ont été projetés de Turquie en Afghanistan.

Des son côté, le Wall Street Journal explique ce changement par la sérieuse détérioration des

relations entre les deux pays ces derniers temps, notamment à cause du soutien qu'apportent les Etats-Unis aux Kurdes qui combattent les terroristes en Syrie, tandis que le président turc Recep Tayyip Erdogan exige de l'OTAN qu'il lui apporte son aide pour mener cette opération. En dépit de cette sollicitation turque, le commandement américain a déclaré qu'il défendrait les Kurdes en cas d'attaque des troupes turques.

Le journal rapporte, se référant aux représentants officiels des Etats-Unis, que la réduction de la présence américaine sur la base pourrait être une démarche à long terme. Selon une source du commandement amé-

ricain, citée par le journal, les forces américaines pourraient même définitivement quitter la base militaire turque.

Pour l'instant, les représentants officiels affirment que la Turquie reste un partenaire stratégique pour les Etats-Unis et l'OTAN, et qu'aucune réduction supplémentaire de la présence des forces américaines à Incirlik n'est à l'ordre du jour. Le nouveau plan de projection des avions et des militaires est officiellement expliqué par la réduction de l'activité des Etats-Unis dans la lutte contre Daech, ainsi que par le transfert de l'attention du commandement américain vers l'Afghanistan, selon la même source.

ÉTATS-UNIS/PÉROU

Le Pérou va demander aux Etats-Unis l'extradition de l'ex-président Toledo

Le Pérou va demander aux Etats-Unis d'extrader l'ex-président Alejandro Toledo (2001-2006), accusé d'avoir perçu 20 millions de dollars de pots-de-vin, selon une décision de la Cour suprême adoptée mardi.

La requête, formulée par un juge le 19 février, a été approuvée à l'unanimité par les magistrats de la Cour suprême, a indiqué une source judiciaire citée par l'agence AFP, sous couvert d'anonymat.

"Oui, (la demande) a été approuvée par la Cour suprême."

La décision doit être publiée à la mi-journée (17H00 GMT), a déclaré cette source.

La sollicitude doit désormais être rati-

fiée en Conseil des ministres avant d'être transmise à Washington, un processus qui devrait prendre quelques semaines.

Agé de 71 ans, l'ancien président Alejandro Toledo, soupçonné d'avoir perçu 20 millions de dollars de la part du géant brésilien du BTP Odebrecht, selon les déclarations du propre groupe de construction, est accusé de "tracaf d'influence, d'association de malfaiteurs et blanchiment d'argent".

Le parquet se fonde sur les témoignages du représentant de l'époque d'Odebrecht au Pérou, Jorge Barata, qui a conclu un accord avec la justice péruvienne : selon lui, la somme, versée en plusieurs fois, avait transité sur un

compte bancaire offshore d'un ami de M. Toledo. Le dessous-de-table du géant du BTP brésilien aurait visé à remporter l'appel d'offres pour la construction d'un axe routier majeur reliant le Pérou au Brésil. Trois autres chefs d'Etat péruviens ont été éclaboussés par le scandale Odebrecht, dont l'actuel président Pedro Pablo Kuczynski qui pourrait être concerné dans les prochaines semaines par une nouvelle procédure de destitution au Parlement, après celle, inaboutie, du mois de décembre.

Peu avant que la décision ne soit connue mardi, un des avocats de M. Toledo, Heriberto Benítez, a déclaré que son client était "victime d'une persé-

cution politique" mise en place par M. Kuczynski, qui fut son ministre de l'Economie. Me Benítez s'est néanmoins dit confiant dans le fait que cette demande serait rejetée par les Etats-Unis.

Alejandro Toledo, d'origine très modeste, a été le premier président américain (quechua).

M. Toledo se définit lui-même comme une "erreur statistique", pour avoir eu la chance d'avoir une bourse d'études, tremplin vers des études universitaires à San Francisco, puis un doctorat d'économie à Stanford avant de travailler à la Banque Mondiale.

APS

IRAN

L'ancien vice-président Hamid Baghaï incarcéré pour corruption

L'ancien vice-président iranien, Hamid Baghaï, condamné en décembre à 15 de prison pour des faits de corruption, a été incarcéré mardi, ont annoncé des médias iraniens.

Agé de 48 ans, M. Baghaï a été vice-président de Mahmoud Ahmadinejad avant de devenir son directeur de cabinet pendant le deuxième mandat, en fonction de 2005 à 2013.

Poursuivi pour détournement et prise illégale d'intérêts lors de diverses transactions publiques, M. Baghaï a été condamné en décembre à 15 ans de prison.

"Des policiers ont appréhendé et transféré le condamné à la prison", a annoncé le parquet général et révolutionnaire de Téhéran cité mardi par l'agence Fars.

M. Baghaï avait été emprisonné sept mois en 2015 pour des raisons qui n'ont pas été rendues publiques.

Alors qu'il était encore en fonction, il avait fait l'objet d'une enquête pour des irrégularités.

Candidats pour concourir à la présidentielle de mai 2017, MM. Ahmadinejad et Baghaï ont tous deux été interdits de se présenter par le Conseil des gardiens de la Constitution, chargé de valider les candidatures aux élections.

ÉTATS-UNIS

Les républicains du Congrès s'opposent à l'annulation des nouveaux tarifs douaniers sur l'acier

Le chef républicain du Sénat américain a écarté mardi l'idée d'une loi pour annuler les tarifs douaniers annoncés par le président Donald Trump sur l'acier et l'aluminium, une décision pourtant contestée par la quasi-totalité de son parti.

"L'idée que le président signe une loi annulant l'une de ses propres décisions me semble, au mieux, douteuse et je préférerais utiliser notre temps au Sénat pour des choses qui ont une chance d'être promulguées", a déclaré le chef de la majorité, Mitch McConnell, lors d'une conférence de presse.

"Il est hautement improbable que nous agissions au niveau législatif", a-t-il ajouté.

Nombre de républicains, traditionnellement attachés au libre-échange, ont appelé la semaine dernière au vote d'une loi par le Congrès qui annulerait les droits de douanes annoncés par le chef de l'exécutif.

Mais une telle loi serait assurée de se heurter au veto du président, un veto qui ne pourrait être surmonté que par des votes à une majorité de deux tiers de chaque chambre du Congrès, une barre requérant la collaboration de la majorité républicaine et de l'opposition démocrate.

MANIFESTATIONS DU 13 MARS 1962 DE M'NAGUER (OUARGLA)

Rejet de la politique coloniale de séparer le Sahara

Les participants à une conférence tenue mardi à Taïbet, dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla), ont été unanimes à souligner que les manifestations populaires du 13 mars 1962 à M'naguer avaient exprimé le ferme rejet de la politique coloniale visant la séparation du Sahara du reste du pays.



Les intervenants, universitaires et chercheurs en histoire, ont indiqué, lors de cette rencontre organisée au lycée "Chahid Zekouni Seghir", dans le cadre de la commémoration de ces soulèvements, que "les soulèvements populaires dans le Sud algérien, lors de la période coloniale, ont reflété la prise de conscience totale des desseins coloniaux visant à porter atteinte à l'unité territoriale de l'Algérie".

Redouane Chafou, de l'université Chahid Hamma Lakhdar d'El-Oued, a souligné, dans une communication intitulée "le mouvement populaire à Oued-Righ, suite aux appels du Front de libération nationale et du gouvernement provisoire", que le soulèvement du 13 mars 1962 s'inscrit dans le prolongement des manifestations populaires d'Ouargla et Touggourt, qui "traduisent l'adhésion des populations du Sud autour de l'unité nationale et le rejet des pratiques de l'administration coloniale visant la séparation du Sahara du reste du pays".

Mouad Amrani, enseignant à l'Université d'El-Oued, a, de son côté, indiqué, dans sa communication "mise en échec des politiques coloniales dans la région d'Oued-Righ", que "la direction du FLN était consciente des velléités des autorités coloniales et a opté pour la sensibilisation de la population de la région au travers des tracts et des communiqués sur l'Algérienité du

Sahara, partie indissociable du territoire national". "Cette conscience s'est traduite par le soulèvement des populations de la région qui sont sorties scandale l'unité du pays", a ajouté l'intervenant. S'agissant des manifestations du 13 mars 1962, la population locale s'était regroupée au quartier du vieux marché avant de se diriger, dans une marche imposante, vers la zaouïa de Cheikh Ali Bensedik, lieu chargé de spiritualité, scandant leur attachement à l'unité nationale, avant que n'interviennent les forces coloniales pour réprimer violemment cette manifestation.

Cette répression a fait onze (11) Chouhada et de nombreux blessés, en plus de l'arrestation de dizaines de personnes qui ont subi ensuite, au centre de torture de Touggourt, d'atroces sévices.

Les festivités commémoratives ont été marquées, outre le recueillement des autorités locales au cimetière des martyrs, par l'organisation d'une panoplie d'activités, dont une exposition de photographies, de documents historiques, de livres et journaux, et d'autres arts plastiques et d'œuvres réalisées par des stagiaires du centre de la formation professionnelle de Taïbet. Les autorités locales ont présidé aussi une cérémonie en l'honneur des moudjahidine et des fils de Chouhada de la région de Taïbet.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION D'ALGER CENTRE
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

NIF : 410002000016085

N° : 01/2018

La direction de l'éducation d'Alger Centre lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour: Travaux de restauration, réhabilitation, aménagement et extension des établissements scolaires du Moyen et du secondaire.

Les lots sont définis comme suit:

Lot N°	Commune	Etablissement	Travaux
01	Bouzareah	CEM/ Boudraa	Etanchéité terrasses et divers
02	Bouzareah	CEM/ Bouhman Djadida	Etanchéité terrasses et divers Aménagement terrain de sport
03	Beni Messous	CEM/ Beni messous El Djadida	Etanchéité terrasses
04	Oued Koriche	CEM/ Abd El Rahmene Khouadji	Etanchéité terrasses
05	Sidi M'Hamed	CEM/ Ibn Al Faham	Etanchéité terrasses Rénovation Cage d'escaliers
06	Bab El Oued	L/ Said Touati	Etanchéité terrasses Rénovation Cage d'escaliers
07	Rais hamidou	L/ Ibu Khaldoun	Etanchéité terrasses et divers Aménagement réfectoire et cuisine
08	Oued Koriche	L/ Toualbi Thaalibi	Aménagements extérieurs Renouvellement de la chaudière
09	H-DEY	L/ Aicha Oum El Mouminin	Menuiserie
10	Alger centre	L/ Zineb Oum El Masakin	Construction Mur de Soutènement

- Les opérateurs ayant :

1. Capacité professionnelle : Entreprise ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie II et plus, activité bâtiment;

2. Capacité financière : Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années:

Lot N° 04 et 08	Lot N° 01,02,03 et 09	Lot N° 05,06,07 et 10
CA ≥ 4.000.000,00	CA ≥ 6.000.000,00	CA ≥ 10.000.000,00

3. Capacité technique : Reference professionnelles : Elle doit justifier la réalisation d'un (01) projet de travaux de réhabilitation ou aménagement (justifiée par attestation de bonne exécution).

- moyens humains : Ayant un minimum un « 01 » (ingénier, architecte, DEUA ou TS en bâtiment) justifiés par la copie du diplôme et la déclaration CNAS.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education Alger Centre Service de la Programmation et du Suivi.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (comme stipulé par l'article 9 du cahier de charge).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans trois(03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention < dossier de candidature >, < offre technique > et < offre financière >, selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°01/2018) - Travaux de restauration, réhabilitation, aménagement et extension des établissements scolaires du Moyen et du secondaire. La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours. Les offres doivent parvenir le 15ème jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse . L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12:00 h . Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après :

Monsieur le Directeur de l'Education d'Alger Centre
3 Rue d'EL Biar, Alger

La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jour de dépôt des offres à 14h:00 au siège de la direction de l'éducation Alger Centre, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI, L'A AFFIRMÉ MARDI APRÈS-MIDI, À BISKRA, «Le ministère de la Culture n'hésite pas à tendre la main aux talents prometteurs»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé mardi après midi, à Biskra, que son département ministériel "n'hésite pas à tendre la main aux talents prometteurs en les accompagnants à s'illustrer dans la sphère littéraire".

Lors d'une conférence de presse, tenue en marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a fait savoir que le ministère de la Culture est prêt à apporter son soutien à deux niveaux, le premier en éditant les œuvres des poètes qui ont du potentiel et des capacités créatives en s'imposant parmi les figures poétiques prometteuses.

Quant au second niveau, il consiste, selon le ministre, à permettre aux poètes qui réussissent à s'illustrer à participer à des manifestations culturelles à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

En réponse à une question relative au taux d'avancement du projet de statut de l'artiste, M. Mihoubi a indiqué que le projet est pour l'instant dans la phase de remise de la carte de l'artiste dont environ 9000 artistes en ont bénéficié, et ce avant de passer au débat au sujet des textes concernant la situation socio-professionnelle et la couverture sociale des artistes, en vue d'aboutir, en définitive, au statut de l'artiste. Par ailleurs, le ministre a



révélé que la wilaya de Biskra va faire l'objet d'une grande attention dans le domaine de la recherche archéologique à travers l'envoi d'équipes chargées des fouilles et de prospections archéologiques au niveau des plusieurs sites, à l'instar de la région de Bades, dans la partie Est des Zibans. D'autre part, le ministre a annoncé la réception du projet de construction d'un théâtre dans la capitale des Zibans "avant la fin de l'année 2018", ajoutant qu'une "grande fête" sera organisée à cette occasion. M. Mihoubi a également assuré que le festival de poésie Mohamed Laid Al Khalifa que la ville de Biskra avait pour habitude d'accueillir, pendant plusieurs années, sera relancé.

A noter que le ministre de la Culture a présidé au lancement de la 3ème édition des journées littéraires de la créativité poétique dans la commune de Doucen (82 km à l'Ouest de Biskra).

M. AZZEDINE MIHOUBI : Recours nécessaire aux nouveaux moyens de communication pour faire connaître la poésie et les poètes algériens

L'utilisation des nouveaux moyens de communication est devenu nécessaire pour faire connaître la poésie et les poètes algériens, a indiqué mardi à Biskra le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

L'exploitation de ces moyens "permettra de dévoiler les noms (de poètes et écrivains) de la littérature dont regorge l'Algérie et dont nous sommes fiers", a précisé M. Mihoubi qui présidait l'ouverture de la 3ème édition des journées littéraires arabes de la créativité poétique de Doucen, dans cette même commune (82 km à l'Ouest du chef-lieu). Le ministre a

ajouté que "l'Algérie, qui a donné naissance au premier romancier de l'Histoire, en l'occurrence Apulée de Madaure, l'enfant de la ville de M'daourouch (Souk Ahras), et enfante, chaque année, de nouvelles figures poétiques, a réussi à remporter toutes les distinctions arabes sans exception." Il a également indiqué que "l'Algérie possède de grands noms dans le domaine de la littérature ayant réussi à mettre en valeur la langue arabe, en sus d'œuvrer à l'employer dans la créativité artistique".

Affirmant que son ministère s'engage à "soutenir les associations qui

font la différence sur la scène culturelle", Azzedine Mihoubi a indiqué que "les associations qui ne croient pas à l'échec et tentent des initiatives créatives font la différence, contrairement à d'autres qui se considèrent grandes, alors qu'elles sont absentes de la scène culturelle".

Le ministre de la Culture a souligné, par ailleurs, qu'"il y a des initiatives à encourager" dans le domaine du théâtre et du cinéma dans d'autres régions, estimant que le mouvement littéraire algérien "a relativement stagné ces dernières années en raison du déclin des performances de cer-

taines organisations culturelles censées prendre en charge les préoccupations des intellectuels." Pas moins de 100 poètes de l'intérieur du pays et de l'étranger, dont six provenant de Mauritanie, de Tunisie, d'Arabie saoudite, d'Irak, de Syrie et des Emirats Arabes Unis prennent part à la 3ème édition des journées littéraires arabes de la créativité poétique de Doucen, organisées par l'association locale "El Besma".

Des soirées poétiques sont prévues à l'occasion de ces journées de littérature, au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Foughala, selon les organisateurs.

MUSIQUE

L'artiste italien Eugenio Bennato anime un concert à Alger

L'auteur-compositeur-interprète de musique traditionnelle italienne, Eugenio Bennato, a animé mardi à la salle El-Mouggar d'Alger un concert éclectique alliant plusieurs langues et genres musicaux méditerranéens.

Accompagné d'Esio Lambiase à la guitare, Simona Stefano à la basse et de l'artiste lyrique et multi-instrumentiste marocain, Mohamed Zaim El-Alaoui, Bennato a gratifié le public d'un florilège d'œuvres interprétées en plusieurs langues. L'artiste napolitain a notamment présenté des titres célèbres de son dernier album "Da Ché sud é sud", sorti en octobre 2017 et dans lequel il magnifie

le dialogue des cultures à travers l'évocation de l'identité, la paix et l'immigration.

L'auteur compositeur a fait alterner la musique populaire du sud de l'Italie, sa région natale, avec d'autres styles méditerranéens et orientaux et fusionné dans une rythmique tout en harmonie, la musique traditionnelle italienne avec le Gnaoui, genre très répandu au Maroc et dans le sud de l'Algérie.

Invité à la soirée, le chanteur algérien Abdou Gnaoui a donné avec le marocain Mohamed Ezzaim El Alaoui un cachet vocal particulier au spectacle qui a ainsi vu l'arabe se mêler à l'anglais, au français et à l'italien. Le public a applaudi les

prouesses du percussionniste Francesco Del Duca, qui l'a enchanté de parties rythmées en solo et autres roulements. Pour sa part, le soliste Ezio Lambiase a été applaudi par le public pour ses riffs rythmés et accords envoutants exécutés à la guitare électrique.

Natif de Naples, Bennato a entamé sa carrière musicale dans les années 1970, date à laquelle il fonda "Nuova Compagnia di canto popolare", groupe de musique traditionnelle.

Passionné de la musique populaire de son pays, il crée des compositions inspirées du patrimoine local. Dans la fin des années 1990, il fonde avec la musicienne

THÉÂTRE

Le TNA présente au public le legs du scénographe Abdelkader Farah

La rencontre de deux jours, consacrée à l'œuvre du scénographe algérien Abdelkader Farah s'est ouverte mardi à Alger, avec une évocation du parcours singulier de l'artiste et le dévoilement d'un legs, contenant plusieurs ouvrages, des supports vinyles et vidéos, qu'il avait fait des années auparavant, à la faveur du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA).

Une bibliothèque contenant 1624 ouvrages, écrits dans les langues anglaise, française et arabe, un lot de 226 disques vinyles de différents genres musicaux des patrimoines algérien, arabe et universel et un lot de 155 supports vidéo contenant des pièces de théâtre et des ateliers d'apprentissage dans le domaine du 4e art et de la scénographie notamment, ont constitué le legs de celui qui s'est distingué par sa créativité et son savoir-faire à la Royal Shakespeare Company (RSC).

Quelques titres consacrés aux décors, costumes, accessoires et masques selon les conceptions dans différentes cultures du monde et d'autres à la géométrie, l'architecture, l'histoire et les religions, entre autres, ont été présentés dans les étalages d'une exposition consacrée au parcours et à l'œuvre de Abdelkader Farah, disparu en 2005.

Le responsable artistique de cette rencontre, le dramaturge et metteur en scène Ziani Cherif Ayad, évoquant la "volonté permanente" de l'homme à mettre son expérience au service du Théâtre algérien, a indiqué que cette rencontre constituait le "début d'une coopération" entre le TNA et le Conseil culturel britannique pouvant aller jusqu'aux échanges avec la RSC".

Lors de son intervention, la directrice du Conseil culturel britannique, Sandra Hamrouni a estimé que cette rencontre était une "porte qui s'ouvre" à la coopération où "le seul bénéficiaire serait le théâtre", ajoutant qu'elle "permettait plus d'échanges entre l'Algérie et le Royaume-Uni".

De son côté, l'académicien Said Benzerga a estimé que cette rencontre célébrant "un grand homme de l'Algérie", dont l'œuvre est devenue "universelle", est une mise en garde contre le "oubli" et le "reniement", qualifiant de "perte" l'absence d'investissement dans la créativité et le génie de cet homme qui a fait ses premières classes à la Zaouia du Cheikh El Missoum, à Ksar El Boukhari (Médéa). Auparavant, un film-documentaire de Ali Aissaoui, intitulé "Abdelkader Farah, de Kasr El Boukhari à la RSC" a été projeté, mettant en valeur son parcours à travers des images et des témoignages qui ont également rappelé la genèse de son legs au TNA, avant de le voir, dans un document rare, parler de sa propre expérience de scénographe.

Le 28 mars 1926 à Ksar El Boukhari, Abdelkader Farah a réussi à imposer son savoir-faire dans plusieurs théâtres en Europe et aux Etats Unis, avant d'intégrer la RSC, une référence pour les professionnels du 4e art dans le monde.

La rencontre sur l'œuvre du scénographe Abdelkader Farah se poursuit mercredi, avec trois interventions, de Tayeb Ould Aroussi, Merouane Farah (neveu du regretté) et Omar Azradj.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Section de recherches

SÉRIE POLICIERE - France (2010)
12 saisons / 141 épisodes

Giulia Dorino, 19 ans, est retrouvée morte dans la piscine de l'une des villas dont elle s'occupait en tant que jardinière. Ce matin-là, elle travaillait chez le juge d'application des peines, Vincent Carois, et sa richissime épouse Béatrice, architecte. Pour Ariel, une bagarre a éclaté avant la noyade. Rose retrouve sur place un pendentif cassé. Bernier et Lucas apprennent que la jeune femme avait fait huit mois de prison ferme pour un cambriolage et qu'elle tentait de se réinsérer.

france 2

21:00

L'émission politique

MAGAZINE POLITIQUE 2 saisons / 39 épisodes



Lors de la précédente émission, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, a réussi son grand oral. Il a été jugé convaincant par 71 % des spectateurs, selon un sondage réalisé auprès de 1 052 personnes. Léa Salamé reçoit, ce soir, une autre personnalité politique de premier plan. François Lenglet aborde les questions économiques, Nathalie Saint-Cricq propose un « Droit de relance » en fin d'émission et Jean-Baptiste Marteau prend le pouls des réseaux sociaux. L'invité s'entretiendra aussi avec quelques Français, présents sur la plateau ou en duplex. Il sera également confronté à une célébrité inattendue, qui appartient - en général - à un parti politique opposé.

france 3

20:55

Happy Valley

Réalisateur : Euros Lyn
Avec : Sarah Lancashire, Steve Pemberton

Policière aguerrie dans la petite ville de Nestling, dans le Yorkshire, Catherine vit avec sa sœur, ancienne droguée et son petit-fils Ryan qu'elle élève depuis la mort de sa propre fille. Parallèlement, Kevin Weatherill, comptable dans une petite entreprise de la ville qui s'est vu refuser une augmentation par son patron, décide de se venger en organisant l'enlèvement de sa fille. Pour réaliser son plan, il s'associe avec Ashley Cowgill, un caïd local.

CANAL+ 21:00

Gomorrah

Réalisateur : Claudio Cupellini
Avec : Marco D'Amore, Salvatore Esposito

Gennaro apprend que Le Sorcier a accepté le principe de rendre le quartier de Forcella à Enzo afin d'éviter une guerre. Edoardo est le grand perdant. Les hommes de Sang Bleu prennent possession des lieux dès le lendemain. Carmela est abattue dans la cabine d'essayage d'un magasin de vêtements. La nouvelle bouleverse le quartier. Enzo mène son enquête afin de savoir qui est le commanditaire de cet assassinat.

M6 21:00

Scorpion

Réalisateur : Sam Hill
Avec : Elyes Gabel, Katharine McPhee

Scorpion part en mission en Norvège pour stopper des fuites de méthane, qui provoqueront une extinction massive si rien n'est fait dans les dix jours. La tâche, bien que complexe, semble à portée, si ce n'est que deux éléments perturbateurs viennent compliquer les choses. En effet, comme on ne leur a pas fourni le matériel qu'ils avaient demandé, les membres de Scorpion vont devoir échafauder un plan B en urgence...

Jeux

Samouraï-Sudoku N°1820

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

Zenneurs



«L'usage fait briller le métal.»

Citation de Ovide ; Epistulea ex Ponto, IV, X, 5 - env. 13 ap. J.-C.

Mots croisés N°1820

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médicin amérindien d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infarctus qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sir de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Han-

gar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rive à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, il. Solution - Ecrivain français
11. Coupeé - Haler

12. Animosité
1. Plante - Unité de force électromotrice
2. Thallium - Inattendue
3. Ille française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
4. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
5. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-sujet
12. Caches qqch - Infini

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



Grille géante n°520

Solution

*C'est arrivé un
15 mars*

Mots Croisés n°1819

HORTICULTURE
■ PERIR ■ AINES
GEAI ■ ONCEN
ARCEAU ■ ESTOC
LET ■ BLATTE ■ R
VRILLER ■ ELF
A ■ OUIREZ ■ LEV
NONNE ■ TELE ■ A
IN ■ CROIRE ■ ER
SETH ■ LEOPOLD
EGRENER ■ R ■ BE
RAIRE ■ FEUVES

Grille géante n°519

2003 : Xiao Yang qui a été ministre de la Justice de 1993 à 1998, est réélu président de la Cour populaire suprême de Chine, lors de la 6^e séance plénière de la première session de la 10^e Assemblée nationale populaire.

2003 : Sandrine Bally et Martina Glagow se partagent la médaille d'or de la poursuite 10 km du championnat du monde de biathlon, à Khanty-Mansiysk, faute d'avoir été départagées par la photo-finish.

2003 : entre Düsseldorf et Cologne (Allemagne), les pompiers (hommes-grenouilles) récupèrent un phoque égaré.
2005 : Israël remet le contrôle de la ville de Jéricho (Cisjordanie) aux autorités palestiniennes; quatre au-

(Cisjordanie) aux autorités palestiniennes, quatre autres villes de Cisjordanie seront transférées aux Palestiniens, dont Jérusalem Est, la Cité de David et le Golgotha.

tiniens selon un accord conclu le 8 février précédent. 2005 : nouvelle date historique pour l'Irak: la première

2003, nouvelle date historique pour l'Irak, la première Assemblée nationale irakienne librement élue ouvre sa session inaugurale.

2008 : second tour des élections municipales en

2008 : second tour des élections municipales en France.
2010 : *en Ouganda, un incendie dévaste les tombeaux*

Idoku N°1819

BASKET-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS) :

GS Pétroliers - WO Boufarik choc des huitièmes de finale

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, prévus demain et samedi, seront dominés par l'affiche opposant le GS Pétroliers, tenant du trophée, au WO Boufarik samedi à Staouéli (Alger, 16h00). Les Pétroliers auront à cœur de prendre leur revanche face aux joueurs de Boufarik, un mois après la défaite en Championnat (56-60), alors que le Cinq de la Mitidja tentera de rééditer cette performance en éliminant les tenants du trophée depuis 2011. Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie proposent également d'autres affiches entre pensionnaires de la Nationale 1, à l'image des confrontations entre le CRB Dar El-Beïda et l'USM Blida, l'O Batna et le NA Hussein-Dey ou encore le RC Constantine et le NB Staouéli.

Le programme :

Demain :

A Sétif : RC Constantine - NB Staouéli (16h00)

A Boufarik (Blida) : US Sétif - JS Aïn Arbaâ (16h00)

ASi Mustapha (Boumerdès) : TRA Draria - PS El-Eulma (16h00)

A Harcha (Alger) : CRB Dar El-Beïda - USM Blida (16h00)

Samedi :

A M'sila : OS Bordj Bou Arréridj - CSC Gué de Constantine (16h00)

A Sétif : O Batna - NA Hussein-Dey (16h00)

A Staouéli (Alger) : GS Pétroliers - WO Boufarik (16h00)

NB : l'IR Bordj Bou Arréridj est directement qualifié aux quarts de finale après le retrait de l'US Birkhadjem.

DIVISION EXCELLENCE / MESSIEURS:(10E JOURNÉE) :

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 10ème journée du championnat d'Algérie de division Excellence de Handball (messieurs), groupe A et B, disputée lundi et mardi.

Poule A :

	Pts	J
O El Oued - GS Pétroliers	23	- 28
HBC El Biar - MB Tadjenaret	24	- 25
ES Ain Touda - C. Chelghoum Laid (match arrêté)		
CRB Baraki - ES Arzew	27	- 22

Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	18	9
2. CRB Baraki	16	10
3. ES Ain Touda	14	9
4. C. Chelghoum Laid	8	9
5. HBC El Biar	6	10
- ES Arzew	6	8
7. O. El Oued	4	10
8. MB Tadjenaret	3	9

Poule B :

JSE Skikda - IC Ouargla	23	- 19
CR El Harrouch - CRB BordjBA	19	- 26
MC Oran - MC Saida	27	- 26
CRB Mila - CRB N'gaous	37	- 17

Classement :

	Pts	J
1. JSE Skikda	18	10
2. CRB BBA	17	10
3. IC Ouargla	11	10
CRB Mila	11	10
5. MC Oran	8	10
6. CR El Harrouch	6	10
7. MC Saida	5	10
8. CRB N'gaous	4	10

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE SPORTS BOULES : Les bilans de l'année 2017 ainsi que le plan d'action à venir au menu de l'AG

Les bilans moral et financier de l'exercice 2017 de la fédération algérienne de sports boules (FASB), ainsi que son plan d'action pour l'année 2018 seront à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, prévue samedi prochain à l'ENS/STS Rachid Harrague (Alger), a-t-on appris hier au près de l'instance fédérale.

Les 69 membres statutaires de l'AG dont les onze (11) de l'actuel bureau exécutif passeront aussi en revue, plusieurs points en relation directe avec la promotion et le développement de la discipline des sports boules, le calendrier des différentes compétitions programmées pour l'exercice en

cours, les activités des équipes nationales, concernées par les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus en Algérie en juillet, les Jeux méditerranéens de Tarragone (juin-juillet), ainsi que les différents rendez-vous internationaux dont les championnats du Monde.



TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 "JUNIORS" : Benkaddour et Rihane qualifiés au 2^e tour

Les Algériens Youcef Rihane et Lynda Benkaddour se sont qualifiés mardi au 2^e tour du tableau simple des Championnats d'Afrique 2018 "Juniors" de tennis, qui se déroulent du 12 au 17 courant à Marrakech (Maroc).

Benkaddour, qui est également qualifiée dans le tableau double, s'est imposée devant la Marocaine Ines Bachir Bouhali en deux sets (7-6, 7-5), et affrontera au deuxième tour l'Egyptienne Sara El Ghazouly. Pour sa part, Rihane a dominé le Camerounais Paul Brunel Wamba Ngouadjio (6-1, 6-3) et défiera le Marocain Younes



Adnane au prochain tour.

La compétition, de grade B2, qui se déroule sur les courts en terre battue du Royal Tennis Club de Marrakech, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Parmi eux, le Sud-Africain Philip Henning (59^e mondial) et le Marocain Yassir Kilani (76^e mondial) chez les garçons, ainsi que la Burundaise Sada Nahimana (46^e mondiale) et la Marocaine Diae El Jardi (85^e mondiale) chez les filles.

SAÏDA: Rallye des montagnes les 15 et 16 mars

La première édition de la course nationale de motos "Rallye des montagnes" sera organisée dans la wilaya de Saida les 15 et 16 mars courant, avec la participation de 45 sportifs, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Le président de l'association de wilaya du club amateur des sports mécaniques "El Ogbane", Houari Senni a indiqué que cette manifestation sportive verra la participation de concurrents des wilayas d'Alger, Biskra, Laghouat, Djelfa, Médéa, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Saida. Un parcours aux hauteurs de la région de Sidi Ah-

med Zeggai aux environs de la ville de Saida a été retenu pour cette course sur une distance de 45,6 kilomètres à parcourir en aller et retour, a-t-il fait savoir. La première journée de cette compétition nationale sera marquée par une tournée des motocycles à travers les artères de la ville de Saida, en plus d'une exposition des motocycles à la place "Emir Abdellkader" au centre-ville. La course est prévue pour le vendredi. Pour garantir la réussite de cette compétition placée sous le patronage du wali de Saida, toutes les conditions sont réunies, a-t-on assuré.



HANDBALL - SUPER COUPE ARABE:

Al Arabi du Qatar s'adjuge le trophée

Le club qatari d'Al Arabi a remporté la première édition de la Super coupe arabe de handball en battant la formation tunisienne du CS Sakiet Ezzit sur le score de 30 à 24 (mi-temps 15-12) mardi soir à Sfax (Tunisie).

Al Arabi prend ainsi sa revanche sur l'équipe tunisienne qui avait décroché le championnat arabe des clubs champions de handball, en septembre dernier au Maroc, en la battant en finale (38-37). Le CS Sakiet Ezzit, qui s'est renforcé lors de la Super

coupe par les services de l'Algérien Messaoud Berkous, avait remporté quelques mois auparavant également la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe.

L'Union arabe de handball a organisé la première édition de la Super coupe arabe à l'occasion de la 14^e édition de la coupe arabe des vainqueurs de coupe, prévue du 15 au 25 mars à Sfax. Cinq clubs algériens dont trois en filles prendront part à cette compétition qui débute jeudi.



COUPE DU MONDE 2018/PRÉPARATION (ÉGYPTE) : El-Hadary (45 ans) convoqué pour les deux tests face au Portugal et la Grèce

L'emblématique gardien de but international égyptien Essam El-Hadary (45 ans) a été retenu par le sélectionneur argentin de l'équipe égyptienne Hector Cuper en vue des deux matchs de préparation face au Portugal le 23 mars et la Grèce le 27 mars, en Suisse, en vue de la Coupe du monde 2018 de football en Russie (14 juin - 15 juillet), rapportent mardi soir les médias locaux.

Le légendaire gardien de but Essam El-Hadary, qui évolue actuellement au sein de la formation d'Al-Taawon, devrait être le plus vieux Mondialiste à 45 ans. Il figure dans la liste des 28 joueurs appelés, dont 17 évoluent à l'étranger.

Mohamed Salah (Liverpool/ Angleterre), qui avait qualifié l'Egypte pour le Mondial-2018 grâce à un doublé devant le Congo, est la vedette de cette liste.

À l'issue de ces deux matchs amicaux, le sélectionneur Hector Cuper fera l'objet de négociations pour prolonger son contrat.

L'Egypte, vice-champion d'Afrique, affrontera également le Koweït (26 mai), la Colombie (2 juin) et la Belgique (6 juin) avant de s'envoler pour la Russie.

Lors du Mondial-2018, les Pharaons évolueront dans le groupe A avec le pays hôte, l'Arabie saoudite, et l'Uruguay.

Liste des 28 joueurs sélectionnés :

Gardiens: Essam El-Hadary (Al Taawoun FC/KSA), Ahmed El Shenawy (Zamalek SC), Mohamed El Shenawy (Al Ahly), Mohamed Awad (Ismaily)

Défenseurs: Ahmed Hegazy et Ali Gabr (West Bromwich/ENG), Ahmed Fathy, Ayman Ashraf et Saad Samir (Al Ahly), Ahmed El Mohamady (Aston Villa/ENG), Mohamed Abdel Shafy (Al Fateh FC/KSA), Omar Gaber (Los Angeles FC/USA)

Milieux: Abdallah El Said et Hossam Asfour (Al Ahly), Tarek Hamad (Zamalek FC), Mohamed Magdy (ENPPI), Mohamed Abdel Razak/Shikabala (Al Raed FC/KSA), Mohamed Elneny (Arsenal/ENG), Mohamed Hassan Trezeguet (Kasimpasa/TUR), Momen Zakaria (Al Ahli FC/KSA), Sam Morsy (Wigan/ENG), Hussein El Shahat (Al Ain FC/UAE), Ramadan Sobhi (Stoke City/ENG)

Attaquants: Mohamed Salah (Liverpool/ENG), Ahmed Hassan (Sporting Braga/POR), Mahmoud Abdel Moine Kahraba (Ittihad FC/KSA), Amr Warda (Astromitos FC/GRE).

CAN 2019 (U20) / ALGÉRIE : Le joueur de l'Inter Milan Belkheir convoqué contre la Tunisie

Le Directeur des équipes nationales Boualem Charef a convoqué le joueur Mohamed Belkheir qui évolue au club italien de l'Inter de Milan en vue de la double confrontation face à la Tunisie qui entre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans (U 20), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF).



Le joueur sera présent au regroupement de la sélection U20 qui aura lieu

à la prochaine date FIFA soit à partir du 17 mars, précise l'instance fédérale sur son

site officiel. Mohamed Menaouer Belkheir a commencé le football en France, plus précisément CFFP à Orly dès l'âge de 6 ans, mais à 14 ans le futur international algérien optera pour le championnat italien en si- gnant à Hellas Verona.

Après deux années passées dans ce club, il tape à l'œil des recruteurs de l'Inter de Milan qui finiront par le recruter. Ce jeune attaquant qui a toujours émis le vœu de porter les couleurs de l'Algérie aura l'opportunité de le faire et

de prouver son talent chez les U20. La sélection algérienne prépare activement sa double confrontation contre son homologue tunisienne pour le compte du premier tour des éliminatoires de la CAN-2019 dont la phase finale aura lieu au Niger.

Le match aller entre l'Algérie et le Tunisie se jouera à Alger entre le 30, le 31 mars et le 1er avril, alors que la seconde manche est fixée entre le 20, le 21 et le 22 avril en Tunisie. En cas de qualification, la sélection algérienne sera opposée au Ghana, au 2e tour programmé au mois de mai prochain.

LIGUE 1 (23E JOURNÉE) CLASSEMENT DES BUTEURS : Darfalou (USMA) revient à un but de Abid

L'attaquant de l'USM Alger Oussama Darfalou, auteur de son 13e but personnel mardi lors de la victoire de son équipe à domicile face à l'ES Sétif (3-2), a conforté sa deuxième place au classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la 23e journée.

Grâce à cette nouvelle réalisation, l'enfant de Boussaâda revient à un but de l'actuel meilleur artilleur de la compétition l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid (14 buts), muet lors de la victoire des siens samedi à domicile face au CR Belouizdad (1-0). Le buteur de la JS Saoura Mustapha Djallit, troisième au classement avec 10 buts, n'a plus marqué depuis la 17e journée de la compétition, puisque sa dernière réalisation remonte à la 16e journée face à la JS Kabylie (2-0). L'attaquant de l'ES Sétif Hamza Banouh, arrivé lors du mercato d'hiver en provenance de l'USM El-Harrach, s'est illustré face à l'USMA en signant un doublé, rejoignant

l'attaquant du Paradou AC Zakaria Naidji à la 5e place avec 7 buts chacun. La course pour la succession Ahmed Gasmî (NA Hussein-Dey), sacré meilleur goleador la saison dernière avec 14 réalisations, dont 8 sur penalty, s'annonce ainsi palpitante.

Classement des buteurs :

14 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)

13 buts : Oussama Darfalou (USM Alger)

10 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura)

9 buts : Samy Frioui (USM Blida)

7 buts : Zakaria Naidji (Paradou AC), Hamza Banouh (USM El-Harrach/ES Sétif)

6 buts : Mohamed Toumi (MC Oran)

5 buts : Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura), Adil Djabout (JS Kabylie), Sofiane Bendebka (MC Alger).

LIGUE 1 MOBILIS (23E JOURNÉE) : Le MCO pour réduire l'écart avec le leader, duel à couteaux tirés à Blida

Le dauphin du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Oran tentera de réduire l'écart avec leader le CS Constantine en accueillant l'US Biskra dans un choc des extrêmes, alors qu'en bas du classement l'USM El-Harrach se rendra chez la lanterne rouge l'USM Blida pour poursuivre sa mission de sauvegarde, à l'occasion de la suite de la 23e journée de la compétition.

Malmené lundi face au MC Alger (4-0), le MCO (2e, 38 pts) qui a vu sa série d'invi-

cibilité de neuf matchs s'arrêter dans l'autre du 5-jul, tentera de relever la tête et surtout renouer avec la victoire face à l'USB (12e, 22 pts), sérieusement menacée par la relégation.

Une victoire des Oranais leur permettrait de réduire l'écart à quatre points avec le leader du CS Constantine, vainqueur en ouverture de cette 23e journée samedi dernier à domicile face au CR Belouizdad (1-0).

Un match extrêmement important pour une équipe du MCO dont la position de dauphin est partagée avec l'USM Alger. De son côté, l'USB, battue chez elle lors de la précédente journée par l'USM Alger (1-0) se doit de réagir pour s'éloigner de la zone rouge.

Le Paradou AC (4e, 35 pts), aura à cœur de préserver sa dynamique à domicile face à l'USM Bel-Abbès (9e, 26 pts) dans un match qui devrait revenir, à priori, aux Algérois, vaincus depuis la 18e journée et qui reste sur un succès en déplacement à Tadjenat-

sur leurs bases face à l'USM Blida (1-0), sont appelés à confirmer leur réveil et franchir un pas supplémentaire vers le maintien.

Le NA Hussein-Dey (8e, 32 pts), invaincu depuis la 8e journée soit en 15 matchs, accueillera la formation relégable du DRB Tadjenat (14e, 21 pts) dans un match mettant aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

Le Nasria, tenu en échec dans son autre du 20-août 1955 par la JS Saoura (0-0), visera la victoire pour s'approcher du podium et préserver sa belle série, alors que le "Difâa" n'aura pas d'autre alternative que de revenir avec un bon résultat d'Algier pour éviter de s'enfoncer davantage.

En bas du classement, les regards seront braqués vers le stade Brakni de Blida, théâtre d'un duel de relégables entre l'USMB et l'USM El-Harrach, où le faux pas pour l'une où l'autre équipe serait lourd de conséquences.

Les Harrachis, dirigés par l'entraîneur Aziz Abbès, aborderont cette rencontre cruciale avec un moral au beau

fixe suite à leur succès décalé à la maison face à la JS Kabylie (2-0), alors que les Blidéens devront réagir pour rester en vie.

Enfin, la JS Saoura (6e, 33 pts) dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Nabil Neghiz, tentera de renouer avec la victoire à domicile en recevant l'Olympique Médéa (10e, 25 pts), au moment où le club du sud reste sur deux contre performances de rang concédées face à l'ES Sétif (0-0) et le CR Belouizdad (1-1).

Cette 23e journée avait débuté samedi dernier avec la victoire du leader du CSC dans son autre du Chahid-Hamlaoui face au CR Belouizdad (1-0), alors que l'USM Alger s'est imposé mardi à domicile face à l'ES Sétif (3-2).

Le dernier match au programme entre la JS Kabylie et le MC Alger est reporté à une date ultérieure.

À l'instar de la 22e journée, cette 23e journée se dispute sur plusieurs jours en raison de l'engagement de l'ESS, du MCA, de l'USMA et du CRB en 16es de finale (retour) des compétitions africaines interclubs prévus les 15, 16, et 17 mars.

CAN-2018 (DAMES) : 8 millions de dollars alloués au comité d'organisation ghanéen

L'Etat ghanéen a décidé d'octroyer une subvention de 8 millions de dollars pour les préparatifs du championnat d'Afrique 2018 de football féminin, prévu en novembre 2018, a annoncé hier le ministre ghanéen de la Jeunesse et des sports, Isaac Kwame Asiamah.

Lors d'une rencontre avec la presse, le ministre a tenu à préciser que les fonds dégagés seront utilisés pour rénover le Stade des sports d'Accra, les terrains d'entraînement à El Wak, et le stade Robert Mensah à Cape Coast (région du centre du Ghana).

Le Ghana accueille la 13ème édition du Championnat d'Afrique féminin du 17 novembre au 1er décembre 2018.

C'est la première fois que le Ghana accueille la phase finale du tournoi africain de football féminin.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} DE FINALE/ RETOUR) CR BELOUIZDAD : Benkablia et Lamhene indisponibles face au Nkana FC

L'attaquant Mohamed Benkablia et le milieu offensif Amir Mokhtar Lamhene ont déclaré forfait pour le match en déplacement face aux Zambiens de Nkana FC prévu samedi, comptant pour les 16es de finale (retour) de la Coupe de la Confédération de football (CAF), a appris l'APS hier auprès du club algérois.

Les deux joueurs n'ont pas fait le déplacement avec leurs coéquipiers mercredi pour des "raisons personnelles", ajoute la même source, soulignant que les deux éléments ne sont pas blessés.

Benkablia et Lamhene ont contribué à la victoire décrochée en match aller, disputé le mardi 6 mars au stade du 20-août 1955 d'Alger (3-0).

Un résultat qui devrait permettre aux Chabab d'aborder la seconde manche en toute sérénité.

L'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, accueillera dimanche au stade Omar-Hamadi (18h00) l'AS Maniema de la RD Congo. Au match aller, les deux équipes se sont neutralisées (2-2).

CAMEROUN: Coton sport de Garoua engage un nouveau coach

L'équipe de Coton sport de Garoua, évoluant en championnat camerounais de l'élite One, a engagé l'ancien international des Lions Indomptables et actuel sélectionneur de l'équipe nationale des cadets, Bertin Ebwellé pour prendre les destinées techniques du club, rapportait hier la presse locale. Le recrutement de Ebwellé, en remplacement de Birwe Mikre, constitue une grande première pour le club, mettant un terme à un mois d'intérim au sein de l'encadrement technique des Cotonniers", ajoute la même source, citant, un communiqué du Coton Sport.

Le premier objectif du nouvel entraîneur est de recoller rapidement au peloton de tête du classement du championnat, où après sept journées, Coton sport, avec deux victoires, trois défaites et deux matchs nuls compte 8 points, à six longueurs du leader.

Les responsables comptent beaucoup sur l'expérience d'Ebwellé, défenseur international des "Lions indomptables" de l'expédition glorieuse de la Coupe du monde 1990 en Italie où le Cameroun avait atteint les quarts de finale.

Avec l'engagement du nouveau coach, le Coton Sport espère avoir entamé une nouvelle ère pour le club qui avait été dix fois champion du Cameroun en l'espace de trois décennies.

CORRUPTION

La suspension du président de la Fédération brésilienne prolongée

La suspension à titre conservatoire prononcée en décembre à l'encontre du président de la Fédération brésilienne de football, Marco Polo Del Nero, accusé d'avoir profité de millions de dollars de pots-de-vin, a été prolongée de 45 jours, a annoncé hier la Fifa.

Ancien membre du Conseil de la Fifa, Del Nero, 77 ans, avocat de profession, fait partie des nombreuses personnalités du monde du football sud-américain visées par les enquêteurs américains dans le cadre du vaste scandale de corruption autour de la Fifa.

Del Nero avait pris officiellement les commandes de la puissante fédération brésilienne en avril 2015.

Soit juste avant l'arrestation de sept responsables de la Fifa à Zurich - y compris le président de la fédération brésilienne d'alors, José Maria Marin - qui avait marqué le début du scandale.

La suspension provisoire de Del Nero de toutes fonctions officielles liées au football, prononcée le 15 dé-

LIGUE DES CHAMPIONS (16^{ES} RETOUR): MC Alger-MFM FC: 40.000 billets en vente à partir d'aujourd'hui au stade du 5-Juillet

40.000 billets seront mis en vente à partir de ce matin au stade du 5-Juillet (Alger) qui va abriter le match MC Alger-MFM FC (Nigeria), pour le compte des seizièmes de finale retour de la Ligue des champions de football, a appris l'APS hier auprès de la direction générale du stade olympique.

" Nous avons prévu la vente de 40.000 billets à partir de ce matin, au niveau des guichets du stade du 5-Juillet.

Le prix du billet a été fixé à 300 dinars", a indiqué à l'APS le directeur du stade Mohamed Hadj Ali, ajoutant que toutes les dispositions ont été prises pour que l'opération se déroule dans de bonnes conditions.

Le premier responsable de l'enceinte sportive a précisé que l'opération de vente débutera à 18h00 pour prendre fin à 18h00

du même jour (jeudi), mais, " si la totalité des billets n'est pas épurée le même jour, la vente se poursuivra le lendemain (vendredi) et même le samedi (jour du match), s'il y a nécessité à cela", a-t-il dit.



La rencontre prévue samedi à 20h45 (heure algérienne) sera officielle par le Tunisien Youssef Ezzayri qui sera secondé par ses compatriotes, Yemen Malloulchi et Khalil Hassani.

Au match aller disputé mercredi dernier à Lagos, le MCAS s'est incliné sur le score de 2 à 1.

Le club qualifié passera à la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL/ PRÉPARATION :

Madjer convoque 24 joueurs pour la Tanzanie et l'Iran dont 11 joueurs locaux

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a fait appel à 24 joueurs dont 11 évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis, pour les deux matches amicaux face respectivement à la Tanzanie le 22 mars au stade du 5-Juillet (18h00) et à l'Iran le 27 mars à Graz en Autriche (18h00), en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en septembre prochain.

A noter le retour du défenseur Essaid Belkalem (JS Kabylie), dont la dernière apparition en sélection remonte à la fin de l'année 2014, traversant depuis une période difficile marquée par une instabilité en clubs et des blessures à répétition.

Les joueurs convoqués entameront le lundi 19 mars un stage au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) à partir de 16h00, précise la même source. Cinq joueurs si-

gnent leur première convocation chez les Verts, il s'agit de Mohamed Naâmani (CR Belouizdad), Abdennour Belkheir (CS Constantine), Farid El-Mellali (Paradou AC), Salim Boukhanouche (JS Kabylie), Mohamed Amine Abid (CS Constantine).

A noter le retour du défenseur Essaid Belkalem (JS Kabylie), dont la dernière apparition en sélection remonte à la fin de l'année 2014, traversant depuis une période difficile marquée par une instabilité en clubs et des blessures à répétition.

La liste est marquée également par le retour de Nabil Bentaleb (Schalke 04/ ALL), Ismaïl Bennaceur (Empoli/ ITA), Zinédine Ferhat (Le Havre/ FRA), Saphir Taider (Impact de Montréal/ MLS), Abdennour Belkheir (CS Constantine), Salim Boukhanouche (JS Kabylie).

Vert à cause de blessure.

Outre les deux matchs à Lisbonne face au Portugal de Cristiano Ronaldo, l'équipe nationale

Liste des joueurs retenus :

Gardiens de buts : Faouzi Chahoui (MC Alger), Abdellah Salhi (CR Belouizdad), Taoufik Moussaoui (Paradou AC)

Défenseurs : Aissa Mandi (Betis Séville/ ESP), Carl Medjani (Sivasspor/ TUR), Ramy Bensebaini (Rennes/ FRA), Farouk Chafai (USM Alger), Mokhtar Benmoussa (USM Alger), Essaid Belkalem (JS Kabylie), Mohamed Naâmani (CR Belouizdad).

Milieux : Yacine Brahimi (FC Porto/ POR), Riyad Mahrez (Leicester City/ ANG), Nabil Bentaleb (Schalke 04/ ALL), Ismaïl Bennaceur (Empoli/ ITA), Zinédine Ferhat (Le Havre/ FRA), Saphir Taider (Impact de Montréal/ MLS), Abdennour Belkheir (CS Constantine), Salim Boukhanouche (JS Kabylie).

Attaquants : Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/QAT), Hély Soudani (Dinamo Zagreb/ CRO), Sofiane Hanni (Spartak Moscou/ RUS), Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Farid El-Mellali (Paradou AC), Islam Slimani (Newcastle/ ANG).



dollars de pots-de-vin, versés par des sociétés de marketing sportif en échange de l'octroi de juteux contrats de droits télé pour les grands matches du continent.

APS

LA JUVENTUS SUR LA PISTE ACUNA

Selon Tuttomercatoweb, les turinois s'intéresseraient de près à Marcos

Acuna. Âgé de 26 ans, ce dernier appartient au Sporting Portugal où il est encore sous contrat jusqu'en juin 2021. Débarqué l'été dernier en provenance du Racing Club pour 10 millions d'euros,

il dispose aujourd'hui d'une clause libératoire de 60M€. Côté terrain, c'est près de 41 rencontres disputées toutes compétitions confondues pour cinq buts et neuf passes décisives délivrées à ses coéquipiers.

ATLETICO : GRIEZMANN INFIDÈLE ?

De retour au top niveau, Antoine Griezmann soulève quelques questions du côté de l'Atletico Madrid.

Les dirigeants souhaiteraient le conserver l'an prochain et prolonger son contrat, mais les colchoneros se demandent si le natif de Mâcon n'a pas déjà signé du côté de la Catalogne.

L'Atletico Madrid a retrouvé le vrai Antoine Griezmann dans cette seconde partie de saison, celui qui marque et fait marquer. Confirmation dimanche dernier lors du succès face au Celta Vigo (3-0) où l'attaquant français a été l'auteur d'un but et d'une passe décisive.

Le week-end dernier, Catalunya Radio a déclaré que la femme du joueur cherchait déjà une maison du côté de Barcelone. Son club s'apprête malgré tout à lui offrir coûte que coûte une prolongation de son contrat jusqu'en 2022, mais l'optimisme n'est pas de mise... Même le capitaine Gabi semble résigné, lui qui a simplement demandé à son coéquipier de bien terminer la saison.

Le Français a reçu un avertissement «C'est un garçon spécial pour nous tous. Il est très apprécié dans le vestiaire. Il a un niveau supérieur par rapport au reste de l'équipe. En début de saison, on parlait des intérêts d'autres clubs comme le Barça, ça a pu le perturber. La seule chose que je lui ai demandée, c'est qu'il donne sa vie tant qu'il est avec nous parce qu'il peut faire la différence», a confié le milieu espagnol. Griezmann semble donc bel et bien vivre sa dernière saison avec l'Atletico avec qui il a pour le moment joué 195 matchs, pour 104 buts.

Une offre de 135 M€ pour Asensio ?

Auteur d'une saison prometteuse du côté du Real Madrid (6 buts en 23 matches de Liga), Marco Asensio aurait tapé dans l'œil d'un grand club de Premier League.

Selon Don Balon, Chelsea serait effectivement séduit par le milieu offensif merengue et pourrait proposer 135 millions d'euros à la Maison Blanche pour se l'offrir. Problème pour les Blues : le président madrilène Florentino Perez n'aurait pas l'intention de vendre l'international espagnol (22 ans), qu'il considèrerait comme un cadre de l'effectif.



Sanchez la stat infamante...

Recruté cet hiver en provenance d'Arsenal, Alexis Sanchez (29 ans, 10 matches et 1 but toutes compétitions avec Manchester Utd cette saison) réalise des débuts catastrophiques avec Manchester United. Complètement à côté de la plaque, l'attaquant

chilien brille surtout par son niveau technique d'une rare pauvreté. Pour preuve, cette statistique qui en dit long sur la faiblesse du Sud-Américain ces dernières semaines. Lors de la défaite contre le FC Séville (1-2), mardi, à l'occasion du 8e de finale retour de la Ligue des Champions, Sanchez a perdu un total de... 42 ballons ! Aucun joueur n'a fait pire en C1 cette saison. L'ancien Barcelonais s'était distingué de la même manière contre Liverpool (2-1), samedi, en perdant 47 ballons, le pire total pour un joueur en Premier League depuis le coup d'envoi de l'exercice. Une catastrophe absolue.



HARRY KANE ABSENT SIX SEMAINES

Tottenham tremble pour Harry Kane. L'attaquant anglais a subi le weekend dernier une blessure à la cheville, lors de la victoire sur le terrain de Bournemouth (4-1). Alors que le coach des Spurs, Mauricio Pochettino, s'est montré prudent sur la durée de son indisponibilité, nos frères du Daily Mirror croient savoir que le footballeur de 24 ans pourrait manquer les six prochaines semaines de compétition. Si cette absence venait à être confirmée, Harry Kane ne reviendrait pas avant le mois de mai et verrait sa préparation remise en cause pour le Mondial russe.



Lukaku pousse un gros coup de gueule !

Visiblement très déçu de l'élimination de Manchester United contre le FC Séville en Ligue des Champions, Romelu Lukaku a poussé n'a pas hésité à pointer du doigt ses coéquipiers mardi soir.

Sorti en 8e de finale de la Ligue des Champions par le FC Séville mardi soir à Old Trafford (1-2), Manchester United a déçu. Romelu Lukaku, le buteur belge des Red Devils, a d'ailleurs poussé un coup de gueule au micro de BT Sport en pointant du doigt certains coéquipiers : « Certains joueurs se sont cachés. La déception est très grande, car je pense qu'on a plutôt bien commencé la partie, puis on les a laissé avoir le contrôle du match. On aurait dû mieux faire, car avec la qualité qu'on a dans l'équipe, on aurait dû passer. Mais on ne le mérite pas car on n'a pas été assez bon ».



ALGÉRIE / ÉTATS-UNIS

Contre-terrorisme :
L'Algérie, un
partenaire
"hautement
capable", affirme
le chef d'Africom

L'Algérie est un partenaire "compétent et hautement capable dans la lutte antiterroriste", a indiqué mardi à Washington le chef du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), le général Thomas Waldhauser.

"L'Algérie est un autre partenaire, hautement capable, en Afrique du Nord qui continue de mettre en œuvre un programme de contre-terrorisme efficace et performant", a déclaré le chef d'Africom lors de son audition mardi devant la commission des armées du Sénat américain.

Le général Waldhauser a ajouté que l'Armée nationale populaire et Africom tenaient des dialogues réguliers pour faire avancer la coopération sur des intérêts sécuritaires partagés.

Waldhauser qui revient au Sénat, cinq jours seulement après son audition par la Chambre des représentants, a donné un aperçu des objectifs d'Africom en Afrique du Nord et dans la région du Sahel.

Dans son exposé, présenté dans la foulée de l'enquête sur l'embuscade du Niger qui a coûté la vie à quatre soldats américains en octobre dernier, le général Waldhauser a énuméré quatre objectifs pour Africom en Libye.

Il s'agit de cibler les groupes terroristes menaçant les intérêts américains et la stabilité de la Libye et de la région, d'éviter une guerre civile en Libye, de soutenir le processus de réconciliation politique et de freiner les flux migratoires vers l'Europe.

"La Libye reste politiquement et militairement divisée, avec des allégeances changeantes, basées sur des intérêts tribaux et des personnalités impliquées dans la lutte pour le pouvoir", a déclaré Waldhauser, soutenant que "face à cette tourmente, le risque d'une guerre civile à grande échelle restait réel".

Le chef d'Africom, a affirmé que son commandement continuait de soutenir l'effort diplomatique en Libye, mené sous l'égide de l'ONU.

Au Sahel, le responsable militaire américain a relevé qu'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali et dans les pays limitrophes "demeurait une menace aux intérêts américains et à la sécurité des partenaires africains".

Africom, a-t-il enchainé, restait également "déterminé à poursuivre son soutien à l'opération Barkhane au Mali", confirmant l'engagement du Pentagone au Sahel.

Lois de sa dernière audition au Sénat en 2017, Waldhauser avait affirmé que les Etats-Unis étaient "en quête d'un rôle plus actif" au Sahel et "cherchaient à augmenter la coordination avec les efforts de la France" dans la région. Au Niger, situé au carrefour régional de l'instabilité, Africom s'apprête à déployer des drones de surveillance et de renseignement pour prévenir les menaces dans la région, a-t-il rappelé, alors que des informations relayées par la presse américaine en décembre dernier évoquaient le déploiement de drones tueurs après le feu vert accordé par les autorités nigériennes à l'armement de ces aéronefs.

En Afrique, le Niger est devenu la principale plaque tournante pour les opérations militaires américaines dirigées contre les groupes extrémistes tels que Boko Haram, al-Qaïda et l'organisation de l'Etat Islamique.

Toujours au Niger, Waldhauser a indiqué avoir transmis les conclusions de l'enquête sur l'embuscade de Tongo Tongo au chef du Pentagone, James Mattis, promettant de remettre prochainement au Sénat un exposé détaillé sur les circonstances de cette attaque terroriste. Crée en 2008, Africom qui opère à partir de Stuttgart, compte 7.200 militaires tous corps confondus, selon les chiffres avancés par le général Waldhauser lors de cette audition.

APS

ALGÉRIE - BAHREÏN

M. Medelci reçoit l'ambassadeur
du Royaume du Bahreïn à Alger

Le président du Conseil Constitutionnel, Mourad Medelci, a reçu hier l'ambassadeur du Royaume du Bahreïn à Alger, Sadek El Baharna, a indiqué un communiqué du Conseil.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "la réalité des relations bilatérales privilégiées et les perspectives de leur développement, notamment en

tre le Conseil Constitutionnel algérien et la Cour Constitutionnelle du Royaume du Bahreïn, dans les domaines de compétence", ajoute le communiqué.



ALGÉRIE - ÉTHIOPIE

M. Benmeradi examine avec l'ambassadeur d'Ethiopie
le développement des échanges commerciaux

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi s'est entretenu mardi au siège de son département ministériel avec l'ambassadeur d'Ethiopie en Algérie, Solomon Abebe sur les questions économiques d'intérêt commun et les voies et moyens de développer les échanges commerciaux entre les deux pays, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Evitant la nécessité de créer un espace d'échange commercial entre les deux pays, M. Benmeradi a affirmé la disposition de son département à poursuivre

la concertation pour la création d'opportunités d'échange commercial, d'autant que l'Ethiopie est le treizième partenaire, le trentième client et le neuvième fournisseur de l'Algérie.

A cette occasion, le ministre a souligné l'impératif de renouer le contact entre les hommes d'affaires des deux pays, exprimant son attachement à l'augmentation des quotas d'exportation hors hydrocarbures s'élevant à plus de 15 millions de dollars et à la création de nouveaux mécanismes de partenariat englobant

plusieurs domaines. Rappelant les relations historiques liant l'Algérie et l'Ethiopie, l'ambassadeur s'est félicité de l'ensemble des partenariats économiques bilatéraux, mettant en exergue "toutes les facilités accordées par l'Algérie grâce à la volonté politique, la stabilité et la sécurité dont elle jouit". A rappeler que le ministre du Commerce avait reçu mardi matin, l'ambassadeur du royaume de Bahreïn, Fouad Sadek Mohamed El-Baharna qui lui a rendu une visite de courtoisie, a ajouté le même communiqué.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE
ET DE LA CONDITION FÉMININE, GHANIA EDDALIA,
L'A INDICÉ, MARDI À NEW YORKPromotion et protection des droits de la femme:
l'Algérie attachée à toutes les résolutions onusiennes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia a réitéré, mardi à New York (Etats-Unis), l'attachement constant de l'Algérie à toutes les résolutions onusiennes de nature à promouvoir les droits de la femme et lui permettre de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, appelant, à ce propos, la communauté internationale à consentir davantage d'efforts pour contenir tous les foyers de tension à travers le monde privant les femmes d'exercer leur droits légitimes.

Intervenant lors des travaux de la 62^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), Mme.

Eddalia a mis en avant l'attachement constant de l'Algérie à toutes les résolutions onusiennes de nature à protéger et promouvoir les droits de la femme et à la mise en place des cadres légaux et réglementaires adéquats lui permettant de participer dans tous les domaines pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030".

La ministre a mis l'accent, dans ce cadre, sur "la responsabilité collective de la communauté internationale" qui doit, a-t-elle dit, déployer davantage d'efforts pour contenir tous les foyers de tension à travers le monde qui isolent et marginalisent des milliers de femmes les privant, par la

même, d'exercer leur droits légitimes. Mme. Eddalia a rappelé que l'Algérie, dont les différentes Constitutions ont consacré les principes internationaux en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme et adopté les 17 ODD, dont l'objectif relatif à "l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes", s'est employée à renforcer la place de la femme algérienne dans tous les domaines en occupant les plus hautes fonctions. L'amendement constitutionnel de 2016 qui a donné lieu à une réforme du système législatif et organisationnel, poursuit la ministre, a contribué à la consécration du principe d'égalité entre les genres, la protection de la femme de toute forme de distinction et de violence, en sus du renforcement de sa présence sur la scène politique et sociale.

Elle a assuré qu'outre le renforcement de la représentation politique féminine et sa désignation dans les plus hautes fonctions, l'Algérie a accordé également une attention particulière à la femme rurale, pièce maîtresse dans la concrétisation de la politique nationale relative à la sécurité alimentaire, le secteur agricole, a-t-elle dit, étant parmi les secteurs les plus attractifs des femmes activant dans des familles familiales.

La ministre de la Solidarité nationale a rappelé, à ce propos, que le plan d'action du gouvernement relatif à la pro-

grammation et à la réalisation de microprojets en rapport avec les activités rurales et à l'accompagnement de la femme rurale dans ses projets de développement a profité à plus de 800.000 familles rurales à travers le financement et le soutien de 20.972 projets agricoles au profit des femmes rurales, soit 35% du nombre global des projets.

En outre, quelque 9348 personnes dont des femmes ont bénéficié à travers l'ensemble du territoire national des dispositifs du ministère algérien de l'agriculture, du développement rural et de la pêche dans le cadre de la mise en œuvre du programme national complémentaire de 10.000 unités d'élevage familial.

Par ailleurs, la femme algérienne représente 31% de la main-d'œuvre nationale avec 115506 artisanes inscrites.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le nombre de microentreprises créées jusqu'en 2017 par les femmes dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) s'élevait à 37947 dont 30% par des diplômés de la formation professionnelle et 72% par des diplômés universitaires.

Ces microentreprises concernent pour 7318 les métiers et l'artisanat traditionnel et 2572 l'agriculture et la pêche.

Le secteur de la Solidarité nationale contribue largement à la concrétisation des projets destinés à la femme rurale à

travers les micro crédits accordés par l'agence nationale du micro-crédit (ANGEM), a indiqué Mme Edalia, précisant que le taux des femmes qui ont en bénéficié en 2017 dépasse les 70% soit 9700 bénéficiaires, ce qui a permis la création de 14550 postes d'emploi dont un tiers au profit des femmes rurales.

Outre l'assistance destinée aux bénéficiaires de crédit pour la commercialisation de leur produits à travers l'organisation de salons nationaux et internationaux, la deuxième édition du prix de la femme entrepreneur a été consacrée aux meilleurs projets agricoles et initiatives associatives dans le monde rural, a ajouté la ministre, affirmant que les efforts seront concentrés à l'avenir sur l'aplanissement des difficultés rencontrées par la femme rurale dans la réalisation de ses objectifs, à travers la garantie des prestations essentielles, notamment les centres de soins et le perfectionnement de leurs compétences en matière de gestion et de création de micro-projets dans les différentes domaines.

La femme rurale sera également encouragée à intégrer les classes d'alphabétisation et les centres de formation professionnelle pour obtenir des diplômes leur permettant de bénéficier de microprojets, outre l'augmentation des crédits destinés aux femmes activant dans le secteur de l'agriculture.